

PROJET DE CONSTRUCTION D'UN TERMINAL MÉTHANIER À ANTIFER

LES PROBLEMATIQUES DE L'ENERGIE MONTIVILLIERS

MARDI 2 OCTOBRE 2007

MEMBRES DE LA COMMISSION PARTICULIERE DU DEBAT PUBLIC :

M. ALAIN OHREL, PRESIDENT
MME BENEDICTE AGUILA, M. BERNARD FERY, M. XAVIER DU PAYRAT
M. GUSTAVE DEFRANCE, INGENIEUR GENERAL DES MINES HONORAIRE

MAITRE D'OUVRAGE :

M. LUC POYER, PRESIDENT DE GAZ DE NORMANDIE
M. YVES BRAMOULLÉ, DIRECTEUR DE PROJET, GAZ DE NORMANDIE
M. OLIVIER FRECHET, GAZ DE NORMANDIE
M. CHARLES BEIGBEDER, PRESIDENT DE POWEO
M. DAVID LEMARQUIS, POWEO
M. PHILIPPE LAMBOLEY, DIRECTEUR FRANCE, E.ON RUHRGAS
M. ERIC PFEIZER, VERBUND
M. CHRISTIAN CHES, GÉRANT, CIM

INTERVENANTS EXPERTS

Mme Florence TORDJMAN, Chargée de la sous-direction du gaz pour la Direction Générale de l'Energie et des Matières Premières
M. Gérard LISSOT,
M. André LARCENEUX, Professeur à l'Université de Bourgogne à Dijon

INTERVENANTS

M. Jean-Pierre GIROD, Conseiller Régional (Les Verts), Vice-président en charge du plan Climat/Energie
M. LELIEVRE, Association « Que Choisir » du Havre
M. Daniel PAUL, Député du Havre
M. François AUBER, membre de l'association de la Valleuse de Bruneval
M. Pierre SOYER, habitant de la région
Mme LEROY, Présidente de l'Association « Ecologie pour le Havre »
M. Guillaume SIMON, Développeur éolien, « Vent d'Ouest »
M. André HOUDU, habitant de Saint Jouin Bruneval

(DEBUT DE LA REUNION : 18 HEURES)

INTRODUCTION

(...)

M. ALAIN OHREL, PRESIDENT DE LA COMMISSION PARTICULIERE DU DEBAT PUBLIC : Je rappelle ce qu'était un des objectifs au terme de ce débat, il est important de le conserver à l'esprit, tel que l'exprimait la Ministre, chargée du Ministère de l'Industrie : « Nécessité de maîtriser consommation et diversifier le bouquet énergétique ». Puis, plus récemment, la réflexion conduite par un groupe de travail au sein du Groupe d'analyse stratégique, nouveau nom que porte le Commissariat au plan, et dirigé par Monsieur SIROTA. C'est enfin ce qui est mis spécialement en valeur quant au partage équitable et souhaitable entre les États-membres de l'Europe quant aux efforts à consentir pour la réduction d'émissions des gaz à effet de serre.

Ce faisant, vous ayant montré l'actualité, je vais aborder le sujet qui va être très précisément traité par les intervenants que nous avons sollicités et dans l'ordre suivant, c'est-à-dire s'agissant de la réflexion et de l'information sur les données de la politique énergétique tant internationale qu'européenne plus précisément et enfin nationale, Madame Florence TORDJMAN, au titre de la Direction Générale de l'Energie et des Matières premières, Chargée de la Sous-direction du gaz dans cette Direction générale.

Nous aurons ensuite une intervention de Monsieur Gérard LISSOT qui parlera du problème de l'énergie au niveau de la Haute-Normandie, ce qui était le sujet même de son rapport devant le CESR, avant que de façon plus délocalisée, un professeur à l'Université de Bourgogne, à Dijon, Monsieur André LARCENEUX, nous présente les problèmes géostratégiques et de l'énergie gazière.

Voilà ce que vont être dans un premier temps les interventions nous conduisant jusqu'aux réactions du public sur ces thèmes.

J'en profite pour vous donner deux indications pratiques. Nous vous serons reconnaissants de bien vouloir parler dans le micro pour la nécessité d'enregistrer le débat.

Nous sommes tous convenus au sein de notre commission, que sous l'intitulé général de questions et réponses, au gré des débats nous souhaitons que cela puisse être le cas, nous pourrions admettre que des points de vue, même s'ils ne sont pas en la forme interrogative, soient exposés. Moyennant la préparation qu'ils voudraient en faire, pour y réfléchir, les intéressés s'ils veulent bien se signaler viendront face à leur public leur exposer ce point de vue.

Voilà ce que je voulais indiquer en manière d'introduction.

Monsieur DEFRANCE, c'est la première fois que vous le voyez en réunion publique dans notre département de Seine-Maritime et dans cette région car il a la caractéristique, cela correspond à une charge délicate, d'être membre commun aux trois débats publics qui se déroulent simultanément, l'un au Verdon près de Bordeaux, l'autre à Dunkerque, le troisième en Seine-Maritime, chacun de ces trois débats concernant un projet similaire en matière d'équipement en terminal méthanier.

M. Gustave DEFRANCE est membre de ces trois débats, de surcroît étant à titre personnel porteur d'une culture spécialement adéquate au sujet de ce soir puisqu'il est un ancien

DRIRE, il est ingénieur général honoraire de Mines, bref il est l'homme compétent pour parler, je lui passe le micro.

M. GUSTAVE DEFRANCE, MEMBRE DE LA COMMISSION PARTICULIERE DU DEBAT PUBLIC : Merci, donc la séance de ce soir a été bâtie de la manière suivante.

Dans un premier temps, nous essayons de définir le contexte dans lequel le projet de terminal méthanier s'élabore donc quelle est la politique française et européenne de l'énergie ? C'est à cette question que répondra en quelques minutes Mme TORDJMAN. Ensuite Monsieur LISSOT interviendra sur les aspects régionaux en matière d'énergie et, un aspect mondial, avec Monsieur LARCENEUX.

A partir de là, on évoquera déjà les premières questions avec l'idée de la Commission, d'essayer de donner une certaine forme de priorité aux questions écrites pour essayer d'avoir un débat plus fourni, ce qui n'exclut pas du tout des questions orales comme il se doit.

A la suite de cette première partie de réunion, le maître d'ouvrage viendra dire comment son projet s'insère dans la politique française et européenne de l'énergie, et essayera par conséquent d'en aborder tous les aspects. Voilà ce que nous vous proposons ce soir avec, dans un premier temps, des exposés un peu constructifs qui s'efforceront d'être relativement courts.

Nous avons pour les trois débats jugé utile de faire un rappel sur la politique française de l'énergie, sur la politique européenne et nous nous sommes adressés tout naturellement à la Direction Générale de l'Energie et des Matières Premières, qui est une Direction générale qui dépend du Ministère de l'Environnement, de l'Aménagement et du Développement Durable ; de Monsieur BORLOO pour être clair. Cette Direction générale a vocation bien sûr à mettre en œuvre la politique définie en matière d'énergie mais aussi de contribuer à son élaboration.

Voilà donc un rappel sur ce qu'est la Direction Générale de l'Energie et des Matières Premières, son directeur actuel est M. Pierre-Franck CHEVET qui a délégué ce soir Mme TORDJMAN, sous-directrice, pour vous présenter la politique française avec les aspects européens bien entendu en matière d'énergie et notamment de gaz.

PRESENTATION DES EXPERTS : LE CONTEXTE DE POLITIQUE ENERGETIQUE

MME FLORENCE TORDJMAN, CHARGÉE DE LA SOUS-DIRECTION DU GAZ POUR LA DIRECTION GENERALE DE L'ÉNERGIE ET DES MATIÈRES PREMIÈRES : Merci Monsieur le Président, Merci Mesdames et Messieurs de nous accueillir ce soir à Montivilliers.

Je vais tenter dans le temps qui m'est imparti non pas de refaire l'histoire de la politique énergétique française parce que ce serait bien court et bien difficile mais, peut-être simplement, de centrer mon propos sur trois sujets :

- Quels sont les grands principes de la politique énergétique ? Le Président OHREL vous a déjà sans doute rappelé qu'il y avait une loi fort importante en la matière.
- Quelle est la place du gaz naturel plus particulièrement dans un contexte de libéralisation de ce marché de l'énergie ; tendance lourde depuis maintenant 10 ans ?
- Quelle est la place actuelle du gaz naturel liquéfié dans la politique énergétique française ?

Vous connaissez tous les grands enjeux et les grandes orientations de la politique de l'énergie qui ont été définis compte tenu de nos ressources plutôt historiquement limitées

depuis le premier choc pétrolier, avec la volonté de doter la France d'une politique nucléaire importante en faisant jouer à un des seuls leviers en matière de ressources qui s'offrait à l'industrie française, d'augmenter la place de l'électricité et, en même temps de diversifier notre offre énergétique et de mettre en place les premières lois et mesures d'économie d'énergie. Même si nous étions tous beaucoup plus jeunes, nous avons tous à l'esprit la campagne lancée à l'époque par le gouvernement : « On n'a pas de pétrole mais on a des idées ».

Les grands axes de la politique française ont permis d'essayer de construire une politique énergétique sur la durée, avec pour préoccupation constante le souci d'améliorer notre sécurité d'approvisionnement. Ce qui avait été défini dès le début des années 70 constitue toujours l'axe fort, l'épine dorsale, de notre politique énergétique. Dans une loi récente, loi de programmation sur la politique énergétique qui date du 13 juillet 2005, les quatre grands objectifs de la politique énergétique sont rappelés :

- contribuer à l'indépendance énergétique nationale et garantir la sécurité d'approvisionnement,
- assurer un prix compétitif de l'énergie,
- préserver la santé humaine et l'environnement,
- garantir la cohésion sociale et territoriale en assurant l'accès de tous à l'énergie.

Pour ce faire, quatre grands axes de développement sont assignés au regard de ces objectifs, ils ont tous la même importance :

- maîtriser la demande énergétique de notre pays,
- diversifier la politique énergétique de notre pays, notamment augmenter la part des énergies renouvelables dans notre politique énergétique tout en ayant fait le choix lors de cette loi de l'option nucléaire, de la construction d'un nouvel EPR à Flamanville,
- développer la recherche, le développement en matière d'énergie,
- assurer l'adéquation entre nos infrastructures essentielles tant en termes de transport et de stockage que ce soit en matière électrique, gazière et pétrolière, pour améliorer notre sécurité d'approvisionnement.

Ce quatrième axe est particulièrement important et trouve toute sa place dans notre débat de ce soir.

Données clés sur la politique énergétique

La France compte 62 millions d'habitants, soit 1% de la population mondiale. Elle est le septième grand consommateur d'énergie dans le monde du fait de la croissance économique, du fait du développement de nos infrastructures, de nos industries, de nos usages tout simplement domestiques, de l'entrée dans les mœurs du chauffage dans tous les foyers français depuis de nombreuses années. La France consomme 15% de la consommation de l'Union Européenne des 27, au regard du monde, c'est très peu, c'est 2,5% de l'approvisionnement énergétique mondiale.

Les défis et les ressources de la France :

Sur notre propre territoire, nos ressources sont extrêmement limitées et en voie d'épuisement. La France compte à peine 0,01% des réserves mondiales en gaz et en pétrole. La Direction Générale de l'Energie estime que ces réserves correspondent à 5 ou 6 ans de production de notre gisement de Lacq devant nous. En matière de charbon, nous avons arrêté depuis 2004 l'exploitation du charbon en France. En revanche, depuis 1973, la France a fait largement le choix du nucléaire et elle dispose aujourd'hui de 59 tranches réparties sur 20 sites.

La répartition du bouquet énergétique français au regard de la consommation

Comme je vous l'ai dit, l'un des axes forts du développement de la politique énergétique française a été de donner une place importante au nom de l'indépendance énergétique à la part de l'électricité nucléaire qui représente 40% de notre mixte énergétique, complétée pour une part par de l'hydraulique de près de 10%. En regard de cela, la part des énergies fossiles est bien plus modeste même si elle représente encore une part importante pour le pétrole, 33% de notre bouquet énergétique, et la part du gaz naturel ne représente plus que 15% de celui-ci.

Le développement de la politique nucléaire a permis, depuis 1975, à la France d'accroître d'ores et déjà son taux d'indépendance énergétique même s'il dépasse à peine les 50%. C'est ce qui a permis de faire face à la diminution de nos propres ressources en gaz, en charbon ou en pétrole.

La libéralisation du marché de l'électricité et du gaz

Depuis dix ans, l'Union Européenne a admis le principe de l'ouverture progressive des marchés avec un objectif important d'intégration des marchés de l'énergie tout en maintenant l'objectif d'accès de la ressource énergétique à un prix compétitif pour le consommateur européen. Il y a donc eu deux grandes séries de directives dès 1996 et 2004 pour le marché de l'électricité, et 1998 et 2004 pour le marché du gaz.

Ces directives, qui ont reçu l'accord du conseil des ministres de l'Union Européenne, ont donc été intégrées dans la législation française par différentes lois successives : celles de 2000 concernaient le secteur de l'électricité, celles de 2003 celui du gaz, puis une très grande loi commune aux deux secteurs d'août 2004 qui a permis la transformation de Gaz de France et d'Electricité de France en sociétés et en même temps permis la libéralisation du marché aux professionnels.

La France a choisi un modèle d'ouverture des marchés très progressif, permettant en clair à l'ensemble des très gros consommateurs, des grosses entreprises les plus consommatrices d'électricité et de gaz, de choisir librement leurs fournisseurs. Il y a eu une première étape au cours de l'année 2003.

Depuis le 1^{er} juillet 2004, c'est une évolution qui est passée souvent inaperçue, c'est également l'ensemble des professionnels, c'est-à-dire aussi bien les commerçants, les artisans, les professions libérales comme les petits industriels qui peuvent désormais choisir librement leur nouveau fournisseur d'énergie. Nous venons de franchir une dernière étape extrêmement importante puisque, depuis le 1^{er} juillet 2007, l'ensemble des consommateurs, aussi bien en électricité qu'en gaz, peuvent aujourd'hui choisir librement leur fournisseur d'énergie. Ainsi plus de 11 millions de consommateurs peuvent désormais quitter soit l'entreprise locale de distribution (Gaz de Strasbourg, Gaz de Bordeaux ou Gaz de France) pour choisir la société POWEO, la société E.ON, la société BP, etc. si ce sont des professionnels.

Toute cette évolution ne s'est pas passée sans règle, naturellement le ministère de l'Energie, que je représente ce soir, est en charge de l'autorisation de ces nouvelles sociétés qui sont aujourd'hui autorisées à vendre et à acheter du gaz sur le marché français depuis 2003-2004 et maintenant 2007. Nous aurons l'occasion si vous le souhaitez d'y revenir.

Contexte de libéralisation depuis maintenant 10 ans : quel impact sur la structure du marché français du gaz ? Je simplifie à l'extrême.

Le réseau français du gaz

Vous connaissez tous Gaz de France qui avait le monopole des activités de transport, de distribution, commercialisation de gaz. Depuis, à côté d'elle, existaient deux autres sociétés intégrées principalement dans le Sud-Ouest, nous y reviendrons, filiales du Groupe TOTAL.

Depuis les lois de 2003, 2004 et 2005, le paysage industriel français s'est totalement modifié, il a été mis fin aux différents monopoles et nous avons désormais adapté notre situation à la situation qui est celle qui prévaut dans la plupart des pays européens. Nous n'avons pas en matière gazière un seul opérateur de transport mais nous en avons deux : la filiale du Groupe Gaz de France, qui s'appelle GRT Gaz et qui exploite la plus grande partie du réseau français, et la filiale du Groupe TOTAL, TIGF, dans le sud-ouest. Nous avons par ailleurs deux grandes infrastructures de terminaux GNL d'ores et déjà qui existent sur le territoire : Montoir et Fos-Tonkin exploités aujourd'hui par GDF. Nous avons un troisième projet qui devrait entrer en service l'an prochain conjointement exploité par les sociétés TOTAL et GDF.

Nous avons aussi de nombreux sites de stockage souterrains qui permettent à la France, du printemps jusqu'à l'été, de remplir ses stockages et de faire face aux besoins lorsqu'il fait très froid en hiver pour le chauffage de nos concitoyens. Ils représentent 25% de la consommation nationale. Enfin, on compte de nombreux distributeurs de gaz comme GDF mais également des entreprises locales de distribution, dont l'existence est antérieure même à celle de GDF, permettant de desservir 76% de la population française. Plus de 9.100 communes sont traversées par les réseaux de gaz.

A côté de cette société historique GDF, les entreprises locales de distribution, maintenant nous avons près d'une cinquantaine de nouveaux acteurs qui sont les fournisseurs d'énergie même si tous ne sont pas autorisés à fournir les particuliers ou les petites entreprises, ou celles qui assurent des missions d'intérêt général. Nous y reviendrons.

(Passage de diapos)

Juste une carte ou deux pour vous montrer ce dont je parle, vous avez cette carte en noire (le grand réseau de transport de GDF qui est interconnecté au réseau européen). En rouge, dans le Sud-ouest la zone d'exploitation de la Société TIGF.

Sur la carte suivante, vous avez la localisation des sites de stockage français, ceux-ci vont dépendre plus largement de nos ressources géologiques. Il n'y a pas toujours parfaite adéquation entre la localisation de stockage de gaz et les besoins de la consommation française. Il y a en a deux importants dans le Sud-ouest, le plus grand est celui de Chémery, c'est un des plus grands stockages d'Europe.

Certes, ces infrastructures sont intéressantes mais d'où vient le gaz ?

La provenance du gaz

La France ne détient plus aujourd'hui que 2% de ressources propres. Cette part est appelée à diminuer. En revanche, la France a développé, depuis le premier choc pétrolier, une politique de diversification de ses approvisionnements extrêmement importante et qui porte ses fruits puisque nous avons sans doute l'un des portefeuilles les plus diversifiés au regard de ce que peuvent avoir les autres pays européens. Le premier fournisseur de la France est la Norvège (29%), suivie par les Pays-Bas et à part égale avec la Russie, l'Algérie, l'Egypte, puis le Nigeria, également la Libye et le Qatar.

(Passage diapo)

Juste un transparent pour vous montrer qu'en 1973 nous n'avions que deux pays fournisseurs de gaz. A l'époque, nos ressources propres permettaient de satisfaire 15% de notre consommation. Aujourd'hui, cette diversification est devenue beaucoup plus importante. Ce n'est pas une problématique propre à la France. Ce point est très important, le souci de la diversification de nos approvisionnements est devenu un enjeu européen. Pourquoi ? Parce que les productions européennes propres, que ce soit en Mer du Nord ou aux Pays-Bas, vont diminuer dans les prochaines années. Du coup, la dépendance énergétique de l'Union Européenne vis-à-vis des pays tiers et principalement de la Russie va considérablement s'accroître d'ici 2030.

Libéralisation, j'en ai parlé mais ceci ne veut pas dire que l'Etat se désintéresse, bien au contraire du suivi de la politique d'approvisionnement. Les nouveaux fournisseurs de gaz ont maintenant des obligations de continuité de fournitures vis-à-vis de l'ensemble de leurs clients. Fort heureusement, ces obligations sont correctement respectées jusqu'ici, les citoyens français n'ont pas eu à subir des quelconques crises comme on a pu le voir, soit dû à des hivers particulièrement froids, soit dû à des incidents techniques ces dernières années.

Nous avons aussi au niveau européen une nouvelle directive relative à la sécurité de l'approvisionnement au gaz comme il en existe une maintenant en matière d'électricité et celle-ci donne aux états-membres la possibilité d'assurer le suivi des contrats de long terme. Nous avons donc la faculté d'interroger les sociétés pour savoir si elles disposent ou pas de contrat à long terme et quels sont les volumes qu'elles ont contractés. C'est un point particulièrement important, elles sont donc soumises à des déclarations annuelles régulières obligatoires.

Naturellement, il faut que l'Etat ait une vision sur l'adéquation entre le développement des infrastructures gazières et les besoins de développement de la demande future en gaz. C'est la raison pour laquelle, le législateur, en 2003, a souhaité que le gouvernement fasse de manière régulière au Parlement un rapport sur cette adéquation entre besoin et développement des infrastructures. Nous avons remis l'an dernier le premier rapport en la matière dans lequel nous essayons de projeter à l'horizon de 2015 des évolutions en termes de stockage de gaz terminaux et interconnexion avec les pays tiers.

Comme nous sommes dans un mode de liberté d'investissements en matière gazière comme dans beaucoup d'autres secteurs industriels, nous avons souhaité que le Régulateur de l'Energie, institué depuis 2000, qui est compétent sur l'ensemble du secteur énergétique, aussi bien en matière gazière, électrique et également en matière d'énergie renouvelable par exemple, puisse naturellement vérifier tous les ans et approuver les programmes d'investissements des opérateurs de transport. C'est une nouveauté importante en matière gazière de la loi de décembre 2006.

Enfin la sécurité d'approvisionnement ne peut pas être déconnectée de ce qui se passe chez nos voisins dans la mesure où nous importons du gaz, et la Directive d'approvisionnement dont je vous ai parlé essaye de mettre en place une coopération au niveau des états-membres pour coordonner leur politique, la sécurité d'approvisionnement, notamment pour faire face à des incidents ou des périodes plus particulières de crise.

Pourquoi développer des infrastructures gazières et quelle est la place du GNL dans ce paysage ?

(Passage diapo)

Vous voyez dans le graphique que globalement, sur la période 1970-2030, ce qui est en jaune pâle, c'est-à-dire la part du gaz, continue de croître plus rapidement que celle des autres énergies. Cette croissance est principalement tirée en France par la production

électrique mais elle reste moins forte que celle qu'on observe dans les autres pays européens. C'est que le gaz, compte tenu de ses atouts propres en termes environnementaux par rapport à d'autres énergies fossiles, est de plus en plus considéré comme le complément qui s'impose dans le mixte énergétique.

Quelle est la place des terminaux méthaniers aujourd'hui ?

Au Sud, sur la Méditerranée vous avez le terminal de Fos-Tonkin. A peine plus loin, le projet du terminal de Fos-Cavaou qui devrait être mis en service l'an prochain et vous avez Montoir-de-Bretagne sur la côte Atlantique. Ce dernier terminal comme celui de Fos-Tonkin sont relativement anciens, ils vont nécessiter certainement des extensions, d'où la nécessité aujourd'hui de réfléchir au développement de nouvelles infrastructures en matière de terminaux GNL.

Quelle est la part aujourd'hui du GNL dans notre approvisionnement français ?

Cette part augmente de façon régulière depuis ces dernières années. Je vous ai parlé d'un nouveau pays producteur pour la France, l'Egypte, ce n'est que du contrat sous forme GNL qui arrive au terminal de Montoir et demain de Fos-Cavaou. Aujourd'hui, ces terminaux méthaniers sont pratiquement utilisés au maximum de leur capacité. On considère que 86% des capacités théoriques de nos terminaux méthaniers sont utilisées, ce qui est beaucoup au regard de ce qui peut se passer dans d'autres pays.

Si le GNL se développe, c'est pour plusieurs motifs. D'une part, parce qu'il y a eu beaucoup de progrès techniques dans les techniques d'exploration de production ; d'autre part, parce que les ressources gazières sont de plus en plus éloignées de nos marchés (la Norvège, la Russie) mais demain des ressources gazières importantes seront dans les pays du Moyen-Orient essentiellement, en Asie, donc la rentabilité économique, dès que l'on dépasse 4.000 km d'un gazoduc, qu'il soit sous-marin ou souterrain, est moins bonne que celle d'un transport par voie maritime.

Il y a eu également beaucoup de progrès dans les techniques de liquéfaction, dans les bateaux eux-mêmes, on peut estimer qu'on a réduit pratiquement ces dix dernières années les coûts par deux de l'ensemble de la chaîne GNL. Tous ces motifs font que le GNL a tendance aujourd'hui à être un nouvel outil indispensable pour contribuer à notre sécurité d'approvisionnement.

Le marché du GNL, comme le marché du gaz qui arrive par voie de gazoduc, est aussi essentiellement, sur l'Europe en tout cas, un marché de long terme. Dans le même cadre, cela permet d'avoir des contrats de très longue durée (15 à 20 ans) avec ces pays producteurs même si le fait d'avoir des bateaux donne une certaine flexibilité.

Il est indéniable que le GNL peut permettre des arbitrages demain entre les différents marchés asiatiques, européens ou américains en fonction des prix de l'énergie mais en cela c'est aussi pour nous non pas un facteur de risque mais bien au contraire un facteur d'amélioration de la sécurité d'approvisionnement.

Le marché du GNL en France a progressé, il progresse au niveau mondial et de l'ensemble des pays européens. J'ai repris simplement les sources de l'Agence internationale de l'énergie, vous pouvez voir que ces dernières années, entre 2004 et 2015, l'Agence prévoit plus qu'un triplement des ressources GNL sur l'Union Européenne alors que, dans le même temps, l'augmentation des ressources gazières par voie de gazoduc serait de l'ordre de 30 %. Comme je vous l'ai dit, la production endogène de l'Union Européenne devrait diminuer.

Dans ce système, vu de la Direction Générale de l'Energie et des Matières Premières, il est clair que ces perspectives de projets de terminaux méthaniers sont un moyen d'augmenter de manière importantes les capacités de regazéification. Nous estimons que c'est important car cela va nous permettre de diversifier les sources d'approvisionnement et, de ce fait, de renforcer notre sécurité d'approvisionnement. Il est indispensable que demain la France noue de nouveaux partenariats avec de nouveaux pays producteurs. Cela va sans doute permettre aussi une meilleure adéquation entre les points d'entrée sur les réseaux et les lieux de consommation.

Certains peuvent s'interroger, on a lu quelques articles dans la presse qui se demande si nous n'aurions pas trop de capacité. Nous avons pu faire face à tous les chocs pétroliers même si nous n'avons pas de pétrole parce qu'on des capacités importantes de raffinage en France. C'est un moyen d'augmenter la fluidité d'une ressource rare à flux tendu. Il est indispensable pour faire face aux crises et à une plus grande fluidité du marché qu'on augmente nos capacités en France et en Europe.

Augmenter ses capacités, c'est aussi un moyen important dans l'intérêt même du consommateur final de réellement apporter une liquidité sur ce marché gazier européen qui aujourd'hui, en tout cas en France, fait défaut et qui explique qu'on peut maintenir des prix plus élevés. Si nous avons plus de ressources, nous restons convaincus que les prix du gaz devraient aussi diminuer. C'est un facteur extrêmement important pour les consommateurs français et européens.

Les projets de terminaux méthaniers, dont celui du Havre, s'inscrivent dans une dynamique qui n'est pas propre à la France. Je souhaitais vous montrer cette carte qui n'est pas encore tout à fait à jour. Il y a de nombreux projets de terminaux méthaniers sur les côtes européennes, il est clair que tous ne se réaliseront pas, mais c'est pour vous montrer que c'est une préoccupation très forte et légitime de la plupart des pays européens.

On est dans un régime de liberté d'investissements. J'insiste beaucoup sur ce point, le système gazier comme d'autres secteurs, je pense à l'automobile, sont des secteurs où il n'y a pas de décision d'investissements déclenchée aujourd'hui par les pouvoirs publics. Nous ne sommes pas comme de la PPI électrique qui lance un appel d'offres pour stimuler la filière des énergies renouvelables ou développer la biomasse. Nous sommes dans un régime de liberté mais, pour autant, on n'est pas dans un régime de liberté débridée mais dans une énergie régulée et dans des installations soumises à des procédures d'autorisations importantes qui obéissent à la législation des installations classées pour la protection de l'environnement. Je sais qu'il y aura plusieurs séances sur ces sujets et c'est très important.

Face à ce regard, quelle est la part d'intervention éventuelle du Ministère de l'Energie ?

Ce serait une intervention sur les conditions économiques d'utilisation de ces terminaux. Il y a un principe simple en France qui a été posé par les directives, c'est le libre accès, non-discriminant et transparent, pour l'ensemble des opérateurs, à toutes les infrastructures. Que ce soit l'accès aux réseaux de transport, aux réseaux distribution, aux infrastructures de stockage, voire aux terminaux méthaniers. Il restera au ministère compétent de voir comment, si ces projets sont décidés, ces infrastructures seront ouvertes éventuellement aux tiers.

Du point de vue de notre système industriel et plus particulièrement de notre système gazier, nous estimons, qu'au regard du renforcement de la sécurité d'approvisionnement qui est un des axes forts de notre politique énergétique, le développement du GNL présente un atout incontestable. Pour autant, ces décisions d'investissements appartiennent aux opérateurs

concernés et tous les projets, s'ils se poursuivent, devront respecter et obtenir les procédures administratives nécessaires.

M. GUSTAVE DEFRANCE : Merci, Madame TORDJMAN, après ce regard sur les problèmes d'énergie et de gaz à l'échelon européen et français, nous venons dans cette région de Haute-Normandie et nous demandons à M. Gérard LISSOT de donner un certain nombre d'éléments d'intervention.

M. GERARD LISSOT, AUTEUR D'UN RAPPORT DEVANT LE CESR : Contrairement à l'intervenant précédent, je n'ai pas prévu de présentation avec des transparents, j'ai préféré privilégier des informations qui puissent permettre ensuite le débat et surtout donner quelques points d'entrée sur le travail qu'a pu faire le CESR dans ce domaine, l'objectif étant, pour les personnes intéressées, de les inviter à le lire.

Ce rapport est le résultat d'un travail collectif au niveau du Conseil Economique et Social, et le résultat de deux années de travail conduites par un comité de pilotage dans lequel on retrouvait la représentation traditionnelle du CESR avec, en particulier, des représentants du monde économique (1^{er} collège), des représentants du monde syndical (2^{ème} collège) et des représentants du monde associatif, en particulier des associations de protection de l'environnement (3^{ème} collège).

C'est un travail qui a été initié il y a maintenant un peu plus de deux ans. Il a été interrompu pour des raisons techniques à un moment donné et qui a posé un certain nombre de difficultés du fait même du caractère extrêmement vivant de ce dossier. L'exposé précédent montre bien que c'est d'abord un problème complexe et qu'il est extrêmement évolutif au plan stratégique. J'aurais quelques éléments d'information ou en tout cas de réflexion à fournir sur ce terrain.

Le problème du CESR était de mesurer à quel point l'énergie et les énergies –délibérément, nous avons parlé des énergies- représentaient un enjeu crucial pour l'avenir de la Région. En effet, nous avons la conviction, ce qui est démontré dans le rapport, que la filière énergie était sans doute la filière économique la plus importante de la région. Or, il y avait un certain nombre de filières d'excellence qui étaient identifiées évidemment dans le plan de développement économique régional mais celles-ci n'étaient pas prises en compte en tant que telles.

La deuxième, c'est que nous avons aussi la conviction que nous étions une région fortement consommatrice puisque, par définition, nous avons, autour de nos moyens de transformation, un tissu industriel extrêmement dense et donc très dépendant de cette problématique.

La troisième, c'était presque un a priori, c'est que nous avons la conviction –l'histoire nous le montrait et cela a été rappelé par Mme TORDJMAN- que nous étions en face d'enjeux stratégiques extrêmement importants, dans la mesure où l'on voit bien qu'une partie des producteurs ne serait-ce que pétroliers, sont aujourd'hui des pays par définition sensibles ou aux réactions imprévisibles, d'où le fait de se poser la question de l'avenir énergétique tel qu'il est défini par l'Etat français parce qu'il est dans son rôle. La Région n'a pas à avoir dans sa compétence une politique régionale, elle peut seulement adapter sa politique régionale en fonction de ce qu'elle souhaite en matière de développement économique dans le cadre défini au niveau européen et au niveau national. Ceci pour en rappeler les enjeux.

Inutile de vous dire, y compris dans une instance comme celle du CESR, que les débats ont été parfois chauds et nous avons délibérément décidé dans le Comité de pilotage d'avoir des gens qui avaient des positions parfois relativement opposées de telle sorte que nous

puissions garantir dans nos conclusions un débat contradictoire approfondi et de qualité, ce qui je crois fut le cas.

Le résultat, c'est qu'effectivement ce rapport a été voté à l'unanimité par le CESR, et que dans la foulée, quelques semaines plus tard, le Conseil Régional s'en saisissait pour lancer son plan « Climat – Energie » orienté sur les aspects consommation alors que le rapport lui-même décrit la nécessité de mettre en place un plan énergie au regard de la consommation mais également un pôle énergétique de telle sorte que la Région conserve son rôle de leader dans ce domaine.

En effet, l'enjeu est le suivant : les énergies constituent sans doute une des premières filières économiques de la région et la conclusion du rapport consiste à dire que si elle veut jouer, et c'est souhaitable, un rôle de leader de manière durable du fait de ses atouts (l'espace de Seine du port du Havre, la qualité de ses réseaux de distribution), elle doit se doter d'un certain nombre de moyens dont celui d'organiser son pôle énergétique, c'est-à-dire faire en sorte que les producteurs et transformateurs se parlent pour optimiser les aspects production et distribution.

On l'a bien vu très vite, nous étions confrontés à la nécessité de faire en sorte que cet enjeu, qui est à la fois stratégique et économique, rejoigne des préoccupations dans le domaine environnemental et social parce que, si c'est un enjeu économique, c'est également un enjeu d'emplois mais cela ne peut fonctionner que si l'on est exemplaire en matière de maîtrise de l'environnement et si l'on est également exemplaire en matière de qualité des débats avec la population, de telle sorte que l'acceptabilité par la population que cette région continue à jouer un rôle leader soit le reflet d'une adhésion et non pas d'une imposition.

C'est pour cette raison que les conclusions du rapport sont en deux ou trois registres.

Le premier pose comme préalable que toutes les décisions doivent être prises dans le cadre d'un bilan énergétique global. Nous en avons parlé tout à l'heure, la nécessité en particulier de rapprocher les lieux de production ou de transformation, des lieux de consommation afin d'éviter au maximum les transports.

La première conclusion essentielle qui a d'ailleurs été rappelée au plan national et qui a toute sa valeur au plan de la région, c'est que si l'on veut continuer à jouer ce rôle leader et à sécuriser globalement nos clients tant régionaux que nationaux, c'est d'assurer la diversification du bouquet énergétique qui passe, en particulier à court terme, également par le fait de ne pas jeter nos moyens de production et de transformation dans le domaine du pétrole et du gaz notamment, mais aussi en préconisant une politique en matière de consommation totalement exemplaire qui prépare le moyen et le long termes.

Cette préparation du moyen et du long termes passe en particulier par le développement d'une politique, ce qui est suggéré par la Région de Haute-Normandie, de production de plus en plus décentralisée et renouvelable. Par définition, sur le court terme, on ne peut pas se passer d'un système existant qui est potentiellement extrêmement centralisé et en partie non renouvelable.

C'est donc au travers de ces enjeux que les conclusions du CESR ont été reprises au niveau de la politique régionale par un Plan Climat - Energie qui est et sera décliné dans les semaines qui viennent au niveau de la région et des deux départements.

Nous souhaitons que se mette en place progressivement ce pôle énergie de telle sorte que la population de la Haute-Normandie ait tous les éléments d'appréciation sur les enjeux économiques, sociaux et environnementaux qui sont associés à ces choix avec tous les

enjeux économiques qui peuvent exister tant au niveau de l'espace portuaire du Havre que de l'ensemble de la Vallée de Seine sur le plan industriel.

Pour faire assez court, je vous invite à lire ce rapport qui fait 300 pages, vous pourrez retrouver le contenu et les chapitres qui vous intéressent dans le site du CESR qui est complètement ouvert, et vous le trouverez également sur le site du débat public. Cela peut vous permettre de vous y référer et je suis à votre disposition tout à l'heure pour répondre à d'éventuelles questions.

Au-delà de l'aspect national qui a été décrit tout à l'heure, on peut se poser la question de l'élaboration et de la mise en œuvre d'une véritable politique régionale et locale des énergies. Cette question est d'autant plus légitime en Haute-Normandie que la Région doit participer, au nom de la subsidiarité, à l'effort collectif pour répondre aux enjeux énergétiques qui, du mondial, se décline au niveau européen, national et régional. Les énergies représentent traditionnellement une activité particulièrement importante et structurante pour la Région (production, transport et consommation) et ont des impacts forts sur des territoires au niveau économique, social, environnemental et sociétal.

Au-delà des seules énergies, c'est bien le développement global de la région qui est en jeu. Les énergies apparaissent aujourd'hui au cœur du devenir de la Haute-Normandie, dans le maintien du tissu industriel existant (pétrochimie, chimie, activités connexes) par les opportunités qu'elles offrent en termes d'activité économique et d'emploi dans le secteur de la production d'énergie, dans le secteur de la maîtrise de la demande et de l'efficacité énergétique, dans les secteurs associés de la conception et de la fabrication de l'installation, de la maintenance, comme du diagnostic énergétique, du contrôle qualité, du conseil et de l'assistance par leurs impacts sur l'environnement et la qualité de vie des Hauts Normands.

La Haute-Normandie doit se positionner clairement quant au rôle qu'elle entend jouer dans l'effort national et européen, tant en matière de sécurité des approvisionnements que de consommation ou de maîtrise de la demande.

Aussi le CESR considère-t-il comme pertinentes l'élaboration et la mise en œuvre d'une véritable politique régionale des énergies en Haute-Normandie. A travers ce rapport, il souhaite participer à la réflexion qui s'est engagée au niveau régional pour répondre notamment aux questions de la place de la Haute-Normandie dans le paysage énergétique national et le rôle qu'elle souhaite y jouer à l'avenir compte tenu des atouts dont elle dispose : savoir-faire et compétence, position géostratégique, complexe portuaire et infrastructures de transport d'énergie. C'est la politique régionale que les acteurs doivent promouvoir pour permettre à la Haute-Normandie d'assumer pleinement son rôle.

Voilà ce que je voulais dire sur ce qui nous semble être les enjeux régionaux de cette politique et la place que peut avoir telle ou telle énergie dans ce dispositif global régional. Merci.

M. GUSTAVE DEFRANCE : Merci beaucoup M. LISSOT, notamment pour votre parfait respect de l'horaire. Nous nous excusons de l'aspect un peu académique de ces exposés mais si nous voulons rassembler le maximum de données, il fallait faire ainsi. Nous accueillons maintenant un universitaire de Bourgogne, M. André LARCENEUX, qui va nous parler de stratégie à l'échelle mondiale.

M. ANDRE LARCENEUX, PROFESSEUR A L'UNIVERSITE DE BOURGOGNE A DIJON : Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, en une dizaine de minutes, je ne vais que pouvoir survoler le sujet, essayer de voir les grandes lignes de cette question.

(Passage diapos)

Je vais aborder rapidement la question de la géopolitique du gaz qui doit bien évidemment être intégrée dans le problème général de la géopolitique de l'énergie. Le problème fondamental aujourd'hui, c'est la question dite du réchauffement climatique. Cela nous place directement à un niveau mondial car le problème n'est pas uniquement soluble dans un pays ; la dimension est générale.

Comme l'a rappelé le Président ORHEL tout à l'heure, il s'agit d'un problème lié aux émissions de gaz à effet de serre dont je rappelle qu'elles sont principalement dues à l'émission de gaz carbonique (CO₂), de méthane mais aussi de vapeur d'eau. Les principales causes de cette émission de gaz à effet de serre tiennent à l'utilisation de l'énergie fossile, le pétrole mais aussi le gaz. Cela est dû à l'ensemble de nos modes de vie : transports, industries, habitations et alimentation de vous et de moi.

Les conséquences de ce réchauffement climatique sont très certainement graves, elles sont marquées par le développement de la sécheresse, des inondations, la hausse du niveau de la mer qui pose des problèmes géopolitiques tout à fait important. Ces conséquences peuvent être très graves, ceci avec un gros point d'interrogation, parce qu'il y a sans doute une incertitude sur la très grande gravité. Bien évidemment, tous ces problèmes sont liés à des problèmes de seuil et une fois que les seuils sont passés, on ne sait pas prédire très clairement ce qui peut se passer sinon dire que cela va être très grave. Par exemple, le retournement des puits de carbone que pourraient être les forêts ou l'océan ou la chute du taux d'albédo de la banquise.

Ces problèmes sont très graves, il va falloir trouver des solutions. Il va entraîner des phénomènes de pauvreté, de migration, de guerre. Je vous rappelle, par exemple, que le Darfour aujourd'hui c'est d'abord un problème de sécheresse, c'est ensuite un problème de pétrole. Nous avons tous les ingrédients ici pour analyser l'ensemble des problèmes géopolitiques du monde autour de ces questions particulièrement graves.

Il faut trouver des solutions. La seule solution efficace, c'est que la priorité doit être donnée aux économies d'énergie, et à l'intérieur de celle-ci, l'utilisation d'énergies moins polluantes. Le Président ORHEL rappelait la question du Facteur 4 tout à l'heure. Bien évidemment, cela veut dire économiser, diminuer les taux de CO₂ mais cela ne veut pas dire énergie zéro pour différentes raisons sur lesquelles nous pourrions revenir.

Nous devons donc continuer pour des raisons différentes à utiliser une certaine quantité d'énergie, Le problème est de savoir quelle énergie pour remplacer le pétrole qui est l'énergie la plus polluante. Indispensable pour quelques activités dont l'aérien, mais dont les ressources sont limitées. On ne peut pas prédire aujourd'hui la fin du pétrole mais on peut prédire sûrement la fin du pétrole bon marché pour différentes raisons : les réserves disponibles, les coûts d'extraction mais aussi les rentes de situation des pays producteurs et, vraisemblablement l'augmentation souhaitée de l'ensemble des taxes.

Quelle énergie utiliser ? Le nucléaire ?

La solution qui vous a été décrite tout à l'heure pour la France n'est pas la solution que tous les pays européens utilisent. Ce n'est pas sans doute une solution facilement généralisable à l'ensemble du monde.

Concernant les énergies renouvelables, le solaire pose des problèmes, l'éolien pose des problèmes, les biocarburants posent aussi des problèmes. Il n'y a pas de solution simple. Un rapport récent de l'OCDE dit qu'avec les biocarburants le remède est plus dangereux que le mal, ce qui pose un certain nombre de problèmes. Dans ce cadre, quelle est la possibilité

d'utiliser des énergies fossiles moins polluantes et posons la question : quelle place pour le gaz naturel ?

Le gaz est un substitut possible pour le pétrole, car il est un peu moins polluant. Il faut savoir que la Malaisie, qui est le pays qui a le plus augmenté son taux de CO₂ (il a été multiplié par 8 depuis 1990), a utilisé essentiellement le gaz. Ce n'est pas le gaz en lui-même mais certains modes d'utilisation qui peuvent être beaucoup moins polluants. Les réserves disponibles sont plus étendues que le pétrole, donc en termes de sécurité, nous nous en servirons jusqu'en 2050. L'avantage du gaz peut être dans l'utilisation pour les transports comme pour les habitations mais cela peut être aussi un substitut au nucléaire. Il ne pose pas de problème de prolifération, les problèmes de géostratégie avec le gaz permettent de limiter l'extension des usines nucléaires. L'intérêt le plus important du gaz peut être son substitut aux producteurs d'électricité.

Ceci dit, la France n'a pas de gisements de gaz, l'Europe non plus. Il faut donc aller chercher le gaz ailleurs et l'amener. Ce qui implique une dépendance européenne par rapport à l'approvisionnement en gaz. C'est principalement la Russie, ensuite la Norvège et l'Algérie.

Les localisations des gisements de gaz sont un peu moins concentrées que le pétrole mais fortement quand même, ce sont la Russie, l'Iran et le Qatar et un certain nombre de petits producteurs très diversifiés en Indonésie, Malaisie, Birmanie, Australie, Etats-Unis, Canada, Nigeria, Algérie, Egypte. Des petits producteurs un peu dispersés mais un gros problème qui est qu'il y a une concentration très forte dans un certain nombre de pays qui fait que la Russie est en train d'organiser le marché mondial du gaz en essayant de proposer une « OPEP » du gaz sur le modèle de celle du pétrole.

Concernant la localisation des ressources de gaz de la Russie, il y a une grande zone au centre de la Sibérie, la Sibérie centrale à côté d'Irkoutsk et à Sakhaline en Extrême Orient. Stockman en mer de Barents et d'autres réseaux. D'autres ressources importantes sont partagées entre l'Iran et le Qatar autour du golfe persique dans une zone particulièrement délicate du point de vue géopolitique.

L'acheminement du gaz russe vers l'Europe se fait principalement par gazoducs, via l'Ukraine et la Biélorussie avec des problèmes particuliers pour les autres sites. Un problème géostratégique se pose : le coût très important de ce transport sur une telle distance. La situation géopolitique est particulièrement délicate du fait de la maîtrise de la Russie qui pose des problèmes à la politique européenne de concurrence. La stratégie russe aujourd'hui, le renouveau de la Russie sur l'ensemble du monde politique géostratégique s'est reconstitué à partir de ces richesses pétrolières et surtout gazières. Le retour en force politique et économique de la Russie se fait de cette manière et donc l'approvisionnement du gaz russe pose un certain nombre de problèmes délicats, dans la mesure où l'on a vu des crises importantes avec l'Ukraine, avec la Biélorussie liées à la Géorgie, de maîtrise par la Russie de cet approvisionnement gazier. Un producteur unique en situation de quasi monopole par l'intermédiaire des gazoducs.

Quelques stratégies alternatives d'approvisionnement. L'Algérie en termes de gazoducs, c'est essentiellement l'Espagne et l'Italie avec quelques problèmes délicats aujourd'hui en Espagne. C'est aussi, stratégie alternative, le grand jeu qui se passe du côté du Caucase et de l'Asie Centrale. Les réserves alternatives apparaissent en Asie centrale autour du Turkménistan, du Kazakhstan qui sont un enjeu politique extrêmement important entre la Russie et l'Occident, essentiellement des Etats baltes qui essaient de doubler l'oléoduc pétrolier qui va de Bakou jusqu'à Ceyhan en passant par Tbilissi, en passant par un gazoduc nouveau. Un enjeu tout à fait important mais des coûts relativement élevés qui vont faire des affrontements. La Russie essaie de capter le gaz turkmène pour alimenter son marché

intérieur mais surtout fait de la Turquie un poids important dans la stratégie énergétique occidentale. Cela pose le problème de son rapport avec l'Union Européenne.

La question turque et la question du gaz et du pétrole sont des questions très fortement liées, il y a stratégiquement quelque chose d'important.

Bien évidemment, on peut avoir d'autres solutions, par exemple ne pas utiliser les gazoducs et donc l'utilisation du GNL. Aujourd'hui, c'est la solution qui est dominante en Asie pour approvisionner la Chine et du Japon. C'est une solution dominante à partir essentiellement des réserves de l'Indonésie et de la Malaisie mais aussi du Moyen-Orient et qui ne peut qu'augmenter très fortement avec la mise en œuvre complète des ressources du Qatar, à partir de 2009.

Nous avons ici une solution alternative stratégiquement à la solution russe, alternative économiquement aussi dans la mesure où l'augmentation des quantités, la régularité de la production nous permettent des économies d'échelle rendant bien évidemment la stratégie économiquement viable. Cela suppose des investissements importants qui sont rentables à partir d'une grande distance et on voit bien que les ressources du Qatar qui sont considérables ne peuvent être transportées que de cette manière et sûrement pas par gazoduc.

Il y a un certain nombre de problèmes économiques, on pourrait parler de l'empire russe comme étant un empire d'entreprises. On ne sait pas bien qui commande, si c'est la politique ou si c'est Gazprom ou s'il y a une forte imbrication entre ces entreprises et l'appareil d'état russe. Cela fait que l'on se dirige vers l'idée d'une organisation internationale sous contrôle russe, sans que ce soit contestable, de la même manière qu'il y a une organisation de l'OPEP. Il y a des discussions importantes pour savoir s'il peut y avoir une OPEP du gaz à côté d'une OPEP du pétrole, comment pourraient jouer des gens qui sont dans les deux sphères, ce sont des choses tout à fait délicates.

En face, il y a la stratégie de l'Europe qui refuse à tort ou à raison qu'il y ait des entreprises publiques de distribution du gaz pour empêcher un choc national Etat-Nation. Il y a au contraire une politique de concurrence fortement développée, qui pose un certain nombre de problèmes géostratégiques mais il faudrait pouvoir entrer dans le détail.

La logique théorique de la politique européenne, c'est la séparation des infrastructures et de l'exploitation/distribution. Cela pose des problèmes importants aujourd'hui, ne serait-ce que Gazprom et la Russie refusent cette logique. Cela veut dire que les autres concurrents la refusent aussi et que ce modèle de la séparation, comme celle de la SNCF et de RFF, a du mal à se mettre en place et, qu'au contraire, au lieu d'avoir une stratégie concurrentielle qui est celle voulue par l'Europe, on a une stratégie de grands groupes oligopolistiques privés dont les frontières sont relativement complexes. Il y a des opérations très fortes de restructuration, de construction, d'alliance qu'il est relativement difficile de simplifier mais nous avons des logiques privées qui ne sont pas celles du cadre général de la concurrence vu par l'Europe. Il faut réfléchir, étudier, regarder quelle est l'intégration entre les producteurs et les distributeurs et les atteintes éventuelles à la concurrence que cela peut entraîner.

Dernier problème, le prix du gaz qui peut être aussi un élément stratégique. Aujourd'hui, il reste très fortement marqué sur le prix du pétrole, à terme nous pourrions assister à un découplage, notamment si le pétrole augmente. Le prix du gaz pourrait augmenter un peu moins ou tout au moins si la mise en service de ressources gazières pouvait faire une concurrence importante au pétrole, cela empêcherait l'augmentation du prix du pétrole. Il y a des éléments structurels importants en termes de concurrence. On sait que la passation des marchés de gaz s'effectue dans le cadre de contrats à long terme qui sont censés couvrir le coût des infrastructures et permettre leur financement. Le GNL permet éventuellement un

développement de marché spot, c'est-à-dire un marché de court terme mais, pour cela, il faut qu'il y ait des surcapacités. En l'absence de capacités, il y a rigidité du marché du pétrole. Le GNL permet certains pouvoirs de négociation par la diversification des sources d'approvisionnement ; un avantage peut être effectué.

Pour conclure, je reviens sur la nécessité absolue de limiter l'émission de gaz à effet de serre, c'est-à-dire que les fondamentaux sont :

- de diminuer nos quantités énergétiques,
- de jouer sur la possibilité gaz/électricité par le contrôle efficace des technologies des centrales,
- de résoudre le stockage du CO² qui pourrait être capté dans ces centrales,
- d'étudier le prix de l'énergie, qu'on le veuille ou non, il faut très fortement l'augmenter, de préférence par des taxations et non des rentes de producteurs,
- il faut abandonner l'idée de maintenir le pouvoir d'achat de tous consommateurs européens, en sortant par exemple le prix de l'énergie de l'indice des prix comme ce fut fait pour le tabac.

(Manifestations diverses dans la salle)

M. GUSTAVE DEFRANCE : Cet exposé termine la partie des contributions que nous souhaitons vous présenter avant de passer à une première série de questions qui concernent les éléments des politiques énergétiques et nous aurons ensuite l'intervention du maître d'ouvrage qui nous présentera comment son projet s'inscrit dans les politiques qui viennent d'être énoncées.

DEBAT

M. JEAN-PIERRE GIROD, CONSEILLER REGIONAL LES VERTS, VICE-PRESIDENT EN CHARGE DU PLAN CLIMAT - ENERGIE : Première chose sur laquelle je veux intervenir, pour ce faire, je vais reprendre le titre de « Challenge » qui est une revue économique : « L'abus d'énergie tue le climat ». Je voudrais citer Henri PREVOT, ingénieur général des Mines, qui a été auteur de nombreux rapports sur l'énergie : « L'économie de l'énergie fossile ressemble à l'économie de la drogue : une abondance qui ruine la santé et qui conduit à la mort si on n'a pas la volonté de se priver de ce produit dangereux ». *(Applaudissements)*

Je regrette que dans les deux premiers exposés on n'ait pas insisté fortement sur la sobriété et l'efficacité énergétique. Je rappellerai que nous avons signé les accords de Kyoto et que nous devons les mettre en œuvre. C'est une priorité, sinon nous serons condamnés à nouveau par l'Europe comme on est condamné pour la flotte. *(Applaudissements)*

Par rapport au projet d'implantation d'un terminal méthanier à Antifer, je vais souligner 5 contradictions avec la réduction des gaz à effet de serre et le développement d'une production d'énergie décentralisée et renouvelable.

La première contradiction, vous l'avez rappelée Madame la représentante du ministère de l'Industrie, c'est l'objectif de s'affranchir puisqu'il faut une indépendance par rapport aux énergies fossiles. L'ensemble des projets prévoit une capacité de 130 milliards de mètres cubes, contre une capacité actuelle de 50 milliards de mètres cubes. Comment voulez-vous en augmentant l'offre diminuer la demande ; alors que la demande décroît dans notre société, pas pour le gaz puisque nous avons accru les réseaux et qu'il y a des mutations.

Globalement, on s'aperçoit que les déplacements sont réduits aussi bien en nombre de kilomètres qu'en type de déplacement et qu'en termes de construction et de réhabilitation,

c'est une contradiction fondamentale par rapport au Grenelle de l'Environnement, si l'on veut réhabiliter les normes EFI Energie, -ce n'est pas moi qui les ai fixées, c'est un label qui a été reconnu par l'Etat- c'est-à-dire passer de 360 kWh par an, par mètre carré, consommés en Haute-Normandie à 70 kWh puisque nous sommes dans la zone Z1 en termes de consommation et 120 kWh en réhabilitation. On voit bien qu'il y a des gisements essentiels de réduction de notre consommation.

Au niveau du Plan Climat-Energie mené par le Conseil régional, ce n'est pas ma collègue qui dira le contraire, la priorité des priorités c'est de réduire les consommations et de développer l'efficacité énergétique. Nous avons des gisements incroyables, c'est-à-dire qu'il ne faut pas dire qu'il s'agit de gisements à la marge mais très importants.

Deuxième contradiction, on voit qu'il faut que l'on réduise la demande, ce qui ne peut pas passer par l'augmentation de l'offre. Quand on chiffre le nombre d'emplois sur la réduction de l'énergie et qu'on l'applique à notre région, ce n'est pas 80 emplois durables que l'on va créer mais 9.000 emplois en Haute-Normandie sur plus de 30 ans. (*Applaudissements*)

Je crois qu'il y a un problème de fond, c'est de savoir si l'on est dans l'économie du XXI^{ème} siècle ou du XX^{ème}. Malheureusement, beaucoup d'orateurs ont cette vision du XX^{ème} siècle ; en 1928, c'était la création des premiers pôles pétroliers dans notre région. Je pense qu'il faut être dans l'économie du XXI^{ème} siècle, c'est-à-dire dans les économies, dans l'efficacité.

Quant à la troisième contradiction, comment voulez-vous agir sur l'offre et proposer une offre durable et soutenable qui passe forcément par les énergies autres que fossiles c'est-à-dire développer les énergies inépuisables que sont le solaire et l'éolien ? Quand on dit que c'est marginal, on voit en termes de recherche, par rapport à ce que je pouvais dire il y a 5 ans sur ces énergies, qu'aujourd'hui nous avons doublé notre capacité.

Pour vous donner un exemple, au parc éolien de Fécamp, qui est un vieux projet, ils ont installé des éoliennes de 0.8 MW maintenant on installe des éoliennes de 2,5 voire 5 MW en terrestre. Je ne dis pas qu'elles vont produire 5 Mégawatts mais on peut en produire 2,5. De plus, en termes de solaire, quand on voit les progrès en photovoltaïque, ils sont importants et ce sont des filières qui vont exploser.

On a oublié dans les renouvelables toute la biomasse. Les plus grands projets que finance la Région, c'est le remplacement du gaz par la biomasse forestière, par de la biomasse de récupération de déchets de bois, etc. Un certain nombre de projets émerge dans notre région en termes de méthanisation ou de récupération de biogaz car le CH₄ est 4 fois plus polluant que le CO₂ et que tout ce qu'on peut récupérer qui produit du CH₄, c'est-à-dire du méthane dans la nature, permet de produire de l'énergie et de remplacer le gaz.

Quand je vois que les plus hautes sommités économiques dans le Grenelle de l'Environnement disent qu'il faut promouvoir une économie en circuit court et de valorisation mutualisée des ressources et des déchets, nous avons des projets dans notre région qui permettent effectivement de récupérer cette biomasse pour la méthaniser, pour redonner la chaleur à d'autres industries qui sont sur place. Je vous signale que c'est 5.000 emplois dans notre région !

Vous allez me dire que c'est l'avenir. J'ai dit la même chose sur les déchets du bâtiment qui polluaient nos falaises à Octeville puisque les artisans les jetaient. Maintenant, on les récupère, et cette filière en Haute-Normandie a créé en 5 ans 900 emplois. (*Applaudissements*)

Quatrième contradiction, on nous a dit que c'était un projet privé et un investissement privé. Comment allez-vous justifier qu'on va importer plus d'énergie alors qu'il faudra plus de devises pour les acheter car le prix va augmenter ? L'histoire que le gaz allait être découplé avec le pétrole, on me l'a citée pour remplacer le chauffage sur Val-de-Reuil et le bilan des courses c'est + 35% d'augmentation pour les ménages alors que le bois leur aurait permis de diminuer de 55% leur coût. C'est cela la réalité, il ne faut pas nous dire le contraire.

Par rapport à cela, nous allons devoir diminuer nos importations d'énergie fossile, c'est clair et cela ne peut être fait que par une politique globale qui passe par la sobriété, l'efficacité énergétique. On oublie de nous dire que nous avons en France un rendement de 39%, c'est-à-dire que lorsqu'on prend 100 en énergie, on en utilise véritablement 39%. Là aussi, il y a des gisements importants d'économie.

On voit bien que par rapport à cela, notre indépendance économique, je ne parle pas de notre indépendance politique... vous avez vu que ces pays, l'Iran, la Russie, le Qatar, sont des pays avec lesquels il n'y a pas de problèmes, qui ne sont pas corrompus et qui n'ont pas de problèmes politiques.... (*Applaudissements*)

La cinquième contradiction, c'est par rapport à l'environnement. Il est clair que l'énergie qui pollue le moins, c'est celle que l'on ne consomme pas et c'est là qu'il faut mettre toutes les billes, toute notre énergie et tous les financements. Toute l'énergie qui n'est pas consommée n'a pas d'impact effectivement et cela permet d'augmenter fortement nos emplois.

En conclusion, le projet du gaz est encore une fois un marché de dupes. Si l'on peut prévenir, c'est toujours plus facile que de réparer et s'il l'on ne prévient pas maintenant par rapport à un tel projet, qui prendra en charge les impacts environnementaux ? Il faut savoir que c'est une des régions les plus riches en laminaires, c'est un milieu très fragile. Je pose une simple question : pour faire entrer dans le port d'Antifer les méthaniers, la sécurité n'a jamais été simple, si c'est pour mettre un barrage flottant pour faciliter l'entrée des bateaux et limiter la houle, cela veut dire moins de galets, donc plus d'érosion de nos falaises et comme on est dans le changement climatique, cela renforce le phénomène et on ne peut pas l'oublier. (*Applaudissements*)

J'exprime au nom des Verts de Haute-Normandie un « non » catégorique à ce projet qui est un projet du XX^{ème} siècle et non pas du XXI^{ème} siècle.

(*Applaudissements*)

M. GUSTAVE DEFRANCE : Merci à M. GIRAULT pour la concision de ses propos. Avant de redonner la parole à la salle, une série de questions posées par la salle que M. FERY va vous présenter.

M. BERNARD FERY, MEMBRE DE LA COMMISSION PARTICULIERE DU DEBAT PUBLIC : Nous avons une vingtaine de questions dont plusieurs concernent des sujets inscrits dans les réunions à venir sur la sécurité, les gazoducs et je vous renverrai à celles-ci.

Question écrite de M. AUBER : *Parler du gaz en tant que diversité énergétique ne permet pas de s'affranchir de notre dépendance énergétique. Existe-t-il d'autres alternatives ?*

C'est une question sur la dépendance géostratégique quel que soit le vecteur énergétique.

MME FLORENCE TORDJMAN : Est posée par cette association la question de la possibilité d'avoir des moyens de production propres qui n'auraient aucune conséquence pour les populations en matière d'environnement et qui feraient qu'il y aurait une acceptabilité sociale, complète de ces moyens de production.

Prenons le choix du nucléaire, par exemple, c'est un choix qui est sans doute encore contesté par certains courants ou partis politiques dans l'opinion, néanmoins c'est un choix qui nous a permis d'avoir réduit notre dépendance énergétique. Ce n'est pas le choix fait par d'autres pays européens. Il faudrait continuer à développer des ressources sur des technologies nouvelles, comme par exemple l'hydrogène qui sera sans doute une des économies du futur.

M. GIRAULT a parlé du soutien aux énergies renouvelables, j'en profite pour dire à nouveau que la lutte contre le changement climatique est une des priorités de la politique énergétique française. Je n'avais pas le temps de refaire l'intégralité de la politique énergétique française mais la France est fortement engagée dans le protocole de Kyoto et dans l'atteinte des objectifs que nous nous sommes fixés.

Pour parler du solaire, les coûts de cette énergie sont tels qu'ils ne sont pas aujourd'hui acceptables pour suppléer immédiatement les autres énergies fossiles et pour l'ensemble des consommateurs. L'accès à une énergie abordable doit être une préoccupation politique publique.

M. GUSTAVE DEFRANCE : Voilà des éléments de réponse. Que personne ne s'étonne qu'il y ait des positions très différentes, regardez le Grenelle de l'Environnement et vous verrez aussi de multiples approches.

M. LELIEVRE, ASSOCIATION « QUE CHOISIR » DU HAVRE : Je voudrais faire un constat pour dire que nous sommes tous d'accord pour sauver la planète, pour nous dans l'immédiat, pour nos enfants, nos petits-enfants, etc. Il est évident qu'il faut mettre en place une réelle politique d'environnement. Je rappelle que l'objectif de Kyoto, décliné pour la France, est de diviser la production de CO₂ par 4 d'ici 2050. Pour donner un chiffre tout simple, chaque Français dégage sous des formes les plus diverses 4 tonnes de CO₂ par an. L'objectif est d'arriver à 1 tonne d'ici 2050. C'est le problème central.

J'insiste car les trois intervenants ont vraiment eu l'air d'ignorer totalement ce problème qui me semble fondamental. Comment y parvenir ?

Il y a deux pistes, c'est l'objet du débat d'aujourd'hui et du débat en France. La première piste, c'est l'utilisation jusqu'à épuisement des énergies fossiles, c'est-à-dire le charbon qui est le principal producteur de CO₂, il y a le fuel et le gaz mais ils sont tous les trois, le GNL compris, gros producteurs de CO₂. La deuxième piste, c'est de remettre en cause les mécanismes et orientations économiques et industriels qui détruisent l'environnement et les liens sociaux, qui excluent les citoyens de la prise de décisions.

Quelle est la réalité énergétique en France ? Ce n'est pas moi qui le dis mais des gens plus compétents que moi dans ce domaine, nous sommes en surproduction énergétique. La question se pose : pourquoi ce terminal méthanier ? Que faire de ce gaz puisque nous sommes en surproduction ? On va l'envoyer dans cette grande toile européenne au profit de quelques-uns. On sait que dans notre société l'argent est roi.

Un petit rappel par rapport à la précédente réunion qui a eu lieu au Havre : qui est pour ce port méthanier ? Le port autonome, la ville du Havre, la CCI, les représentants des trois intervenants, quant aux industriels, c'est leur job, je n'ai pas de commentaires à faire, c'est normal, ils ont un marché et ils l'utilisent.

Nous qui sommes-nous ? Quand même beaucoup de monde, un peu des illuminés pour certains, on est tous des non violents mais, pour résumer, nous sommes pour la bougie et le retour au vélo, ce qui est une activité bien agréable. Heureusement, qu'il y a des gens

sérieux ici qui pensent pour nous, pour les citoyens et pour le peuple. Tout cela n'est pas vrai ! Nous sommes des gens sérieux et responsables. Pour sauver notre planète, il faut être concret et nous allons là tout à fait à l'opposé.

Kyoto, c'est 2050, et il faut diviser par 4. Comment ?

Je n'aborderai que quelques thèmes très rapidement pour des raisons de temps. Il y a le secteur du bâtiment, il faut isoler massivement tous les bâtiments existants : les immeubles, le tertiaire, les pavillons, etc. Il faut développer les énergies renouvelables : les capteurs solaires, le photovoltaïque, les pompes à chaleur. Vous savez que la terre sur laquelle nous marchons est un producteur car elle dégage une source d'énergie totalement inépuisable. Actuellement, je travaille sur un forage de 100 mètres de profondeur, qui est fait en une journée, on passe dedans une boucle d'eau et une machine pompe la chaleur qui vient de la terre. Ce sont des pistes qui permettraient de chauffer la planète entière.

Il y a d'autres pistes avec la cogénération. C'est un gros groupe électrogène qui produit du chaud et de l'électricité, il y a le chauffage au bois. Pour la Maison de la radio à Paris, il y a un forage de 600 mètres qui puise de l'eau douce et qui chauffe l'hiver et qui climatise l'été. Il y a aussi la géothermie profonde, c'est très sérieux, qui entraîne une turbine pour la production de l'électricité. Ce sont des réalités, il est trop facile de tout balayer d'un revers de la main en nous prenant pour des gens qui vivent sur une autre planète.

Il faut sauver cette planète, c'est le centre du problème. Il faut que les différents spécialistes qui sont intervenus intègrent cette donnée, sinon c'est la catastrophe. On ne peut pas être un technicien avec des œillères, il faut s'ouvrir sur les réalités, ce qui passera par le développement économique. C'est la voie qu'il faut utiliser, c'est la voie de la sagesse sinon nous passerons de 4 tonnes de CO₂ par an à 8 tonnes CO₂. On prend ce chemin, nous n'en avons pas le droit !

Je me suis présenté comme un représentant de l'Association « Que Choisir » mais je représente aussi un collectif de 8 associations de défense de l'environnement contre l'implantation des centrales thermiques à charbon qui ont un projet d'implantation.
(Applaudissements)

6.000 personnes ont signé, nous arriverons rapidement à 10.000, si des personnes dans la salle veulent signer je tiens à leur disposition des pétitions.

M. GUSTAVE DEFRANCE : Merci à M. LELIEVRE pour sa concision aussi, il a évoqué des projets de centrales thermiques, dans quelques instants le maître d'ouvrage sera présent, libre à lui d'évoquer ces aspects qui ne sont pas vraiment ceux du terminal méthanier mais dans la droite ligne de ces affaires.

MME BENEDICTE AGUILA, MEMBRE DE LA COMMISSION PARTICULIERE DU DEBAT PUBLIC : J'ai regroupé deux séries de questions, une série concernant l'intérêt régional du projet de construction du port, une première question est posée par Mme LEFEVRE (question n° 8), je lis : « *Marché de dupes, nos voisins allemands et autrichiens auront du gaz mais pas les inconvénients d'un port méthanier, n'allons-nous pas ouvrir une valve entre les pays producteurs et les clients en nous laissant gérer les risques ?* ».

Toujours dans la même veine, une question de Mme SOUDET : « *Ce projet a-t-il un intérêt pour la région, la France, l'Europe, les 2/3 du gaz partiront à l'étranger ou est-ce l'intérêt particulier du POWEO et du port autonome du Havre ?* »

M. GUSTAVE DEFRANCE : Le maître d'ouvrage sera là dans quelques instants et essaiera de répondre à cette question. Je reviens dans la salle : qui souhaite intervenir au micro ?

M. DANIEL PAUL, DEPUTE DU HAVRE : Bonsoir Monsieur BEIGBEDER !

Je suis surpris qu'aucune des présentations n'ait évoqué la problématique du gaz. Pourquoi aujourd'hui faudrait-il plus de ports méthaniers qu'auparavant puisque l'augmentation en consommation de gaz est due pour plus de la moitié à son utilisation dans la production d'électricité ? C'est un problème majeur. Le gaz a une durée de vie limitée, les ressources connues sont d'environ 40 ou 60 ans et, ensuite, nous irons chercher du gaz dans des conditions limites, ce qui ne se fera pas au tarif actuel. C'est pour cela que je n'accepte pas qu'on nous dise aujourd'hui que la concurrence dans le domaine gazier va faire baisser les prix !

Relisez les conclusions de la commission Roulet, qui avait été mise en place après la loi de 2005 et à laquelle j'avais participé. Il nous a été expliqué de manière très directe que l'objectif de la libéralisation de l'énergie dans le domaine au niveau européen, c'est l'augmentation du prix de l'énergie. La Commission européenne n'a pas dit autre chose, en septembre dernier, lorsqu'on a examiné la loi d'ouverture de la préparation de la fusion de GDF et de Suez. Elle reprochait à Suez d'avoir une position dominante sur le marché, d'avoir des prix tellement bas que POWEO ne pouvait pas entrer sur le marché. Le seul moyen pour que POWEO puisse entrer sur le marché, c'est que les prix augmentent et, à ce moment-là, cela devient rentable !

Il n'y a aucune illusion à se faire, le prix du gaz ne diminuera pas avec la concurrence, au contraire, il augmentera. A partir du moment où l'on va utiliser plus de gaz, il augmentera encore plus. Or le gaz est un produit noble qui devrait être utilisé dans les domaines où l'on ne peut pas utiliser autre chose pour les besoins, je pense à l'industrie. Pour produire de l'ammoniac, il faut du gaz. Une entreprise le sait très bien qui a d'ailleurs expérimenté la sortie du système, ce qu'ils ont payé cher.

Ne nous trompons pas, l'utilisation du gaz n'est pas une solution dans le domaine énergétique. Je suis pour la diversification du bouquet énergétique, pour le maintien d'une production d'électricité d'origine nucléaire car, pour le moment, c'est le seul moyen pour faire face. Tous les pays européens sont logés à la même enseigne, aucun d'entre eux ne peut être autosuffisant ; il faut que tous fassent des efforts. Je suis pour qu'il n'y ait pas un pays qui dise qu'il ne veut pas de cela chez lui : « Je veux bien importer de l'électricité nucléaire mais je n'en veux pas chez moi, je veux importer le l'électricité d'origine gazière mais je ne veux pas de cela chez moi ». Je suis pour que la France se donne pour objectif de satisfaire ses besoins pas les besoins des autres et qu'ensuite, on mette en connexion l'intégralité des pays européens de la communauté européenne pour faire en sorte que n'arrivent pas en Europe les problèmes qui ont surgi dans un certain nombre d'autres pays.

J'ai évoqué la durée limitée du gaz. Le projet actuel ne peut fonctionner qu'à partir du moment où l'on utilise le gaz à plein dans des centrales qui fonctionneront à plein. Or, aujourd'hui, vous avez trois types de fonctionnement dans les centrales : la base c'est l'énergie nucléaire en gros, celle qui fonctionne tout au long de l'année, qui produit le fond des besoins, la semi-base, qui est entre les deux et la pointe qui fait face aux phénomènes de canicule. Je suis pour qu'on utilise du gaz si vraiment on en a besoin pour faire face aux problèmes de canicule pas autrement ; si vous utilisez le gaz autrement, ce n'est pas 60 ans de capacité que nous aurons mais beaucoup moins.

Mais, dans ce cas, si l'on utilise le gaz uniquement pour faire face aux problèmes de canicule, cela n'intéresse plus M. BEIGBEDER, tout simplement parce que son investissement n'est plus rentable. Je suis pour que l'on dise à Monsieur POWEO ou à Monsieur GAZ DE NORMANDIE que l'énergie n'est pas un produit banal, ce n'est pas quelque chose d'ordinaire, c'est quelque chose dont on a besoin en permanence, c'est vital.

On n'a pas besoin dans le domaine énergétique d'une concurrence qui n'a pas pour objectif de maintenir les prix bas mais, au contraire, de les élever. On n'a pas besoin dans le domaine énergétique de groupes oligopoles.

Cela a été très bien dit tout à l'heure, on a remplacé les groupes publics, les monopoles publics, par des oligopoles privés sans savoir aujourd'hui qui est derrière ? Concernant GAZ DE NORMANDIE, il faudra qu'un jour on nous donne de façon précise le capital et qui va tenir la poignée au bout du bout. Je dis bien au bout du bout, c'est-à-dire une fois que l'on aura regardé qui est dans le capital de POWEO, qui est dans le capital de chacun des quatre acteurs majeurs qui sont nommés ici.

Il n'y a pas d'illusion à se faire. Si tous les projets qui nous sont présentés maintenant aboutissent, nous aurons 5 terminaux méthaniers en France. J'ai regardé attentivement la capacité des terminaux méthaniers des autres pays, ce sont des grosses installations. Nous aurions plus de terminaux méthaniers que de terminaux à containers. (*Applaudissements*)

Nous aurions plus de terminaux méthaniers que de ports pétroliers, je pense que ce n'est pas raisonnable ! On est en train de transformer la France, si on va dans ce sens, en base gazière ! Et bien non, je pense qu'il y a d'autres solutions que celle-là, je suis pour qu'on utilise toutes les sources d'énergie, toutes celles qui existent. Nous aurons besoins de toutes celles-là pour faire face mais pas que l'on utilise de façon intensive une source dont on sait que dans moins d'un siècle elle aura disparu. Comment feront ceux qui viendront après nous ?

Je suis d'accord bien entendu pour tout ce qui concerne la lutte contre l'effet de serre. Je ne l'ai pas évoqué parce qu'elle a été soulevée par tous les intervenants précédents, Messieurs GIRAULT, LELIEVRE, etc. Je suis d'accord avec eux mais je voulais ajouter cette touche industrielle et économique. On a besoin du gaz pour faire autre chose et on peut faire de l'électricité avec autre chose.

(*Applaudissements*)

M. GUSTAVE DEFRANCE : Merci beaucoup à M. PAUL. Pendant que les représentants du maître d'ouvrage s'installent je vais demander à M. DU PAYRAT de prendre quelques questions de la salle.

M. XAVIER DU PAYRAT, MEMBRE DE LA COMMISSION PARTICULIERE DU DEBAT PUBLIC : J'ai deux questions concernant le maître d'ouvrage. La première question est de Mme Nicole LEFEVRE que je lis : « *Les deux premiers débats ont fait l'objet de longues présentations qui n'ont guère laissé de temps pour les questions-réponses, j'espère que le présent débat et les prochains seront plus équitables : présentation, questions, réponses.*

D'autre part, une société telle que GAZ DE NORMANDIE ne peut avoir un projet aussi peu construit que celui qui nous est présenté, qui ressemble plus à une publicité qu'à un dossier de maître d'ouvrage. Pour le respect de chacun, pour un débat constructif, il est indispensable que nous ayons connaissance maintenant du vrai projet. Merci. »

La seconde question beaucoup plus mineure est de M. RICHARD de Saint-Jouin-Bruneval : « *Pourquoi le document du maître d'ouvrage ne présente-t-il que trois projets de terminaux alors qu'il en existe 5 de prévus ?* ».

M. GUSTAVE DEFRANCE : Nous allons lui demander de répondre à ces deux questions, une qui vient des séances précédentes et une posée aujourd'hui. M. POYER pouvez-vous répondre sur ce qu'est GAZ DE NORMANDIE et son principal actionnaire POWEO ?

M. LUC POYER, PRESIDENT DE GAZ DE NORMANDIE : Le capital de GAZ DE NORMANDIE est réparti entre 4 actionnaires. GAZ DE NORMANDIE est une société de projets dont l'objectif est de construire et d'exploiter un terminal méthanier. Ses quatre actionnaires : POWEO avec 34%, CIM avec 17%, E.ON Ruhrgas et Verbund avec chacun 24,5%. Il y a un deuxième niveau d'actionnariat avec POWEO. C'est tout à fait transparent, 3 de ces 4 sociétés sont cotées en Bourse et vous avez accès sur Internet à toutes les informations nécessaires sur leur stratégie.

L'objet de la réunion, outre la problématique de l'énergie, nous vous avons dit que suite aux questions dans les précédentes réunions que seraient présents aujourd'hui des représentants des quatre actionnaires. C'est le cas. M. BEIGBEDER a déjà été cité par M. PAUL, donc nous savons qu'il est là. Nous avons également M. LAMBOLEY qui est le représentant France E.ON RUHRGAS, M. Eric PFEIZER de VERBUND et M. Christian CHES, gérant de la CIM.

Le débat ayant été élargi aux problèmes de politique énergétique, j'ai entendu parler de maîtrise de la demande d'énergies renouvelables, de la gestion du CO₂. Certains actionnaires ont des politiques très actives dans ces domaines et pourront répondre.

M. GUSTAVE DEFRANCE : Il me paraît intéressant que M. BEIGBEDER réponde sur l'identité plus précise de POWEO puisque cela intéresse la salle.

M. CHARLES BEIGBEDER, PRESIDENT DE POWEO : POWEO est une entreprise que j'ai créée il y a 5 ans et demi. C'est une entreprise indépendante. Son capital est détenu par un pacte de deux actionnaires (VERBUND avec 30% et moi-même avec 13%), le solde étant détenu par des actionnaires institutionnels français et internationaux. Nous sommes cotés en Bourse à Paris. Nous essayons de créer un opérateur verticalement intégré d'électricité et de gaz, indépendant, rentable et présent sur le marché français. Notre stratégie est extrêmement simple, nous souhaitons être face à EDF, face à GDF-Suez qui vont fusionner, être le leader des alternatifs et de proposer une concurrence. Certains ne sont peut-être pas d'accord avec cela, en tout cas, c'est notre souhait. Nous voulons proposer le choix au consommateur final, aux Français, et de leur proposer de l'électricité, du gaz et surtout des services d'efficacité énergétique environnementaux.

J'ai été ravi des présentations faites tout à l'heure sur le Facteur 4 car comment faire pour atteindre le Facteur 4 et réduire les émissions à effet de serre, pour aider les consommateurs à mieux consommer ? Je pense que le fournisseur d'énergie a une responsabilité toute particulière et que l'ouverture du marché de l'énergie à la concurrence est une occasion historique de relancer la chasse au gaspi, pour stimuler l'innovation chez les uns et chez les autres et pour proposer des vrais services packagés, des solutions globales énergétiques environnementales au client final. (*Brouhahas dans la salle*).

C'est notre stratégie, nous avons déjà créé près de 500 emplois.

UN INTERVENANT : France Télécom a fait la même chose et actuellement elle revient sur cette décision.

M. GUSTAVE DEFRANCE : Est-ce que vous souhaitez venir au micro, venez exposer votre point de vue. On essaie de comprendre, M. BEIGBEDER répond sur POWEO, s'il y a des questions sur E.ON RUHRGAS, on pourrait y répondre aussi pour que les choses soient le plus clair possible dans l'esprit de tout le monde après, chacun a son jugement bien entendu. Y a-t-il d'autres questions sur les industriels qui participent au capital de GAZ DE NORMANDIE ?

M. FRANÇOIS AUBER, MEMBRE DE L'ASSOCIATION DE LA VALLEUSE DE BRUNEVAL : Bonjour, vous avez parlé du capital de POWEO, il y a 30% de VERBUND dans le capital de POWEO, donc c'est un consortium. Dans GAZ DE NORMANDIE, on retrouve E.ON à 24,5%, VERBUND à 24,5%, la CIM et POWEO. Au final, est-ce que VERBUND sera propriétaire de GAZ DE NORMANDIE.

M. CHARLES BEIGBEDER : VERBUND est notre partenaire stratégique, c'est un actionnaire de référence. Nous avons fait avec eux un partenariat visant à permettre à POWEO d'avoir les moyens d'être un véritable opérateur verticalement intégré, rentable sur le long terme en électricité et en gaz. Il faut savoir que nous investissons près de 2,4 milliards d'euros dans les 5 prochaines années et, bien entendu, je ne pouvais pas financer seul ces investissements. Nous les partageons mais POWEO entend rester indépendant.

Je suis le PDG, je suis le fondateur et je me bats pour que cette entreprise reste indépendante le plus longtemps possible, c'est à la fois le souhait du management et des collaborateurs. C'est ce qui nous permet d'être le plus réactifs, de savoir saisir des opportunités, d'être meilleurs, d'être plus innovants pour le plus grand bénéfice du consommateur final. *(Brouhahas dans la salle)*

M. FRANÇOIS AUBERT : Vous n'avez pas répondu à ma question, c'est un consortium dans un consortium, qui est propriétaire de GAZ DE NORMANDIE ?

M. CHARLES BEIGBEDER : Il y a 4 actionnaires et POWEO en est le principal actionnaire mais nous avons mis en place une gouvernance équitable qui fait que nous décidons ensemble. Regardez les statuts de GAZ DE NORMANDIE, nous avons mis en place un pacte d'actionnaires qui fait que les décisions majeures et notamment la décision d'investissements sera prise de concert entre les 4 partenaires.

UN INTERVENANT : VERBUND a en plus les 30% de POWEO, ils ont donc plus de 50%.

M. CHARLES BEIGBEDER : Non, ce ne sont pas eux qui décident au sein de POWEO. C'est un partenariat stratégique, nous co-contrôlons ensemble POWEO, ce n'est pas eux qui décident ce qui se passe chez POWEO et donc ce ne sont certainement pas eux qui décident ce qui se passe au sein de GAZ DE NORMANDIE.

M. GUSTAVE DEFRANCE : Le représentant de VERBUND veut-il prendre la parole pour éclaircir le mieux possible cette situation ?

M. ERIC PFEIZER, VERBUND : Excusez-moi, je ne parle pas français.

(Brouhahas dans la salle)

M. CHARLES BEIGBEDER : Je vais traduire.

VERBUND est une entreprise autrichienne, appartenant à 51% à l'État autrichien, ceci est garanti dans la constitution autrichienne. Deux tiers de leur chiffre d'affaires sont faits à l'extérieur de l'Autriche et ils souhaitent bénéficier de l'ouverture des marchés de l'énergie à la concurrence en Europe.

Leur stratégie est extrêmement simple. Ils cherchent dans les autres pays européens des partenaires et avec ces partenaires nationaux dans chaque pays, ils développent des business localement.

85 % de la production d'électricité de VERBUND sont d'origine renouvelable, ce qui est une position enviable.

(commentaire dans la salle)

M. CHARLES BEIGBEDER : En fait VERBUND est le leader européen de l'hydroélectricité juste derrière EDF.

VERBUND souhaite participer aux grands challenges présentés tout à l'heure. Il partage la présentation faite par le ministère de l'Industrie, que la diversification des ressources en énergie est la seule solution. C'est absolument la clé et nécessaire. Bien qu'il soit à 85% basé sur du renouvelable, il est arrivé à la conclusion qu'il y avait un besoin à titre transitoire d'une technologie : le gaz naturel. Ceci en complément de tout ce qui peut se faire en nouvelles technologies renouvelables.

M. GUSTAVE DEFRANCE : Je propose qu'on passe la parole sur le thème du projet qui nous est présenté pour répondre à la question : comment s'insère-t-il dans les politiques présentées à l'échelon européen et français ?

M. POYER en essayant d'être concis quelle est votre réponse ?

M. LUC POYER : Je vais plutôt faire une présentation pour essayer de replacer l'exercice du maître d'ouvrage dans ce qui nous a été présenté en matière de politique énergétique. C'est une discussion très dense mais il est intéressant de voir comment nous raisonnons, quels sont nos objectifs. Tout le monde n'était peut-être pas là lors des réunions précédentes donc je répète... *(Brouhahas dans la salle)*

Le projet accompagne l'évolution des besoins énergétiques qui ont été posés... *(Brouhahas dans la salle)*

M. GUSTAVE DEFRANCE : La question va être reformulée par M. DU PAYRAT.

M. XAVIER DU PAYRAT : « *Pour le respect de chacun et pour un débat constructif, il est indispensable que nous ayons connaissance maintenant du vrai projet de GAZ DE NORMANDIE* ».

M. LUC POYER : On peut répondre à cette question en vous présentant la maquette 3D du projet. Je passe la parole à Olivier FRECHET.

M. GUSTAVE DEFRANCE : Cela n'a pas été présenté jusqu'à présent, regardez, ce sont des éléments nouveaux d'information. *(Brouhahas dans la salle)*

M. OLIVIER FRECHET, GAZ DE NORMANDIE : Comme cela a été précisé dans le dossier du maître d'ouvrage, nous avons aujourd'hui deux hypothèses d'implantation.

(Passage de diapos)

L'une est l'implantation de base qui est représentée ici avec 3 réservoirs perpendiculaires aux bacs de la CIM avec un réservoir légèrement surélevé, sur le carreau de la Carrière qui a été creusé dans la falaise lors de la création du port d'Antifer et 1 ou 2 réservoirs supplémentaires qui seraient construits sur le remblai. La partie regazéification, les échangeurs se situeraient sur un terrain qui serait gagné sur la mer.

UN INTERVENANT : Où allez-vous chercher le remblai ?

M. OLIVIER FRECHET : Ce sont des considérations techniques pour l'instant. *(Brouhahas dans la salle)*

M. GUSTAVE DEFRANCE : Il y a une question sur l'origine des matériaux qui seront dans les remblais, nous y viendrons tout à l'heure.

M. ALAIN OHREL, PRESIDENT : Le plus simple c'est d'y répondre tout de suite.

M. YVES BRAMOULLÉ, DIRECTEUR DU PROJET, GAZ DE NORMANDIE : La première réponse, c'est que les remblais ne seront pas pris en tapant dans la falaise, j'ai entendu ce mot dans la salle, c'est absolument exclu. Ils seront probablement prélevés dans l'enceinte du port où cela a déjà été dragué il y a 30 ans pour la création du cercle d'évitage des pétroliers. C'est à l'étude, si la qualité des matériaux n'était pas convenable dans l'enceinte du port ou si ce dragage posait un problème jugé insurmontable ou inacceptable du point de vue environnemental ou autres, il faudrait envisager d'apporter des matériaux qui viendraient par la mer d'une provenance qui reste aujourd'hui à déterminer. Dans tous les cas, cela ne viendra pas de la falaise.

M. GUSTAVE DEFRANCE : M. FRECHET vous pouvez reprendre votre exposé.

M. OLIVIER FRECHET : Sur cette diapo, on voit les lignes de déchargement qui sont calorifugées avec des points de dilatation pour prendre en compte le rétrécissement des canalisations lors de la mise en froid puisqu'elles vont être exploitées à - 160°C. On passe devant la torche, d'une hauteur d'environ 40 mètres donc sensiblement moins haute que les réservoirs. On voit bien l'espace laissé libre entre les réservoirs de la CIM et les installations de GNL pour la prise en compte des effets dominos.

Quand on survole la CIM, on voit bien l'accès à la plage qui est préservé avec une déviation de la route sur la partie inférieure. *(Brouhahas et sifflets dans la salle)*

Ainsi que l'implantation de bâtiments pour l'exploitation du terminal. Le terminal est caché par la falaise qui domine largement malgré la hauteur des bacs.

La distance entre l'appontement tel qu'il est représenté et l'appontement pétrolier est d'un kilomètre. Il n'est pas dans le cercle d'évitage.

(commentaires dans la salle sur le cercle d'évitage).

M. OLIVIER FRECHET : L'expérience a montré que le pétrolier dont vous parliez s'est échoué contre la digue au Nord. Le pétrolier s'est échoué au nord et il y a un banc de sable qui ne permettrait pas aux bateaux de venir. Ces considérations ont été prises en compte dans notre étude bien évidemment.

M. GUSTAVE DEFRANCE : Dans la séance consacrée aux risques, nous reparlerons de ces problèmes de navigation qui sont à étudier effectivement. Il peut y avoir des risques liés et nous aurons la présence des personnes compétentes pour évoquer ce sujet que vous avez raison de soulever.

(commentaires dans la salle)

M. GUSTAVE DEFRANCE : Cela n'est pas présenté dans ce schéma mais il y aura une séance consacrée aux risques où l'on évoquera tous ces sujets, pas seulement les SEVESO mais ceux liés à la navigation, etc.

M. OLIVIER FRECHET : Il y a une deuxième implantation possible qu'on appelle la variante en fait avec les 3 réservoirs alignés nord-sud qui sont mis sur le terrain précisément gagné sur la mer, le terrain remblayé, avec l'unité de regazéification qui se situe cette fois-ci entre

la capitainerie et les installations de la CIM. Nous avons sensiblement la même disposition avec les 3 réservoirs qui se trouvent directement en front de mer. Compte tenu de leurs caractéristiques, ils ne souffriront pas de cette proximité.

L'apportement avec ces fameuses lignes de déchargement cryogénique et une voie d'accès.

La torche que l'on voit bien d'ici, on peut apprécier sa hauteur, est évidemment éteinte pendant toute l'exploitation du terminal.

Vous voyez que les distances de sécurité sont observées entre les deux installations, des distances supérieures à 100 mètres.

M. GUSTAVE DEFRANCE : C'était une présentation en 3 dimensions de ce que serait la réalisation du projet.

M. LUC POYER : Pendant la présentation, on a entendu des questions, on peut y répondre immédiatement.

UN INTERVENANT : Vous avez parlé d'une centrale qui devait réchauffer l'eau de mer l'hiver mais je ne la vois pas sur la présentation. Je voulais savoir également où se situait la structure qui devait rendre odorant le gaz.

M. YVES BRAMOULLÉ : Concernant le réchauffement du gaz, on utilise de l'énergie renouvelable. Certes c'est une très modeste contribution, 200 MW à peu près mais c'est quand même toujours ça. Contrairement à certains terminaux où pour réchauffer le GNL on brûle tout simplement une partie du gaz pour procurer les calories nécessaires, nous sommes arrivés à la conclusion que l'on pouvait utiliser à 100% la chaleur de l'eau de mer. Cela nécessite de mettre des regazéificateurs assez gros parce que la température de l'eau de mer peut redescendre jusqu'à 6°C en hiver, donc cela nécessite d'avoir des surfaces d'échanges importantes mais on peut le faire. Nous n'avons prévu aucun regazéificateur à combustion, tout sera fait à partir de la chaleur inépuisable de l'eau de mer.

Les échangeurs sont représentés. Dans ces unités, l'eau de mer ruisselle verticalement de bas en haut sur des tubes à ailettes en aluminium pour favoriser l'échange. La prise d'eau de mer sera localisée quelque part sur la digue existante de Bruneval et le rejet à peu près au niveau du 3ème réservoir dans le bassin du port. Le rejet d'eau sera refroidi de 5 à 6°C par rapport à la température à laquelle on la prend.

Il est nécessaire sur ce genre d'installation comme sur les centrales électriques et tous les circuits qui utilisent de l'eau de mer, sauf rare cas où il y a peu de vie dans l'eau de mer mais ce n'est pas le cas ici, de lutter contre la prolifération des moules et de certaines autres espèces qui boucheraient les canalisations. On utilise de l'électro-chloration, c'est-à-dire qu'on envoie une fois par jour pendant quelques minutes de l'hypochlorite de sodium (eau de javel). (*Applaudissements*).

Je ne sais pas pourquoi on m'applaudit, c'est la technique la plus souvent employée. D'autres produits apparaissent sur le marché aujourd'hui qui permettent d'éviter l'utilisation de l'électro-chloration et qui prétendent réduire les quelques impacts environnementaux que cette électro-chloration peut provoquer à la sortie du rejet dans une zone très limitée. Nous étudions aussi ces solutions.

M. PIERRE SOYER, HABITANT DE LA REGION : Je suis coordonnateur en sécurité et j'ai jadis travaillé dans une usine du Havre qui a fermé, Norsk hydro Azote, nous utilisons l'électro-chloration pour tous nos pipes et nos pompages en eau de mer. Nous faisons un pompage

en eau de mer de 8.500 mètres cubes avec ce système et cela n'a jamais fonctionné. Nous avons été obligé d'arrêter cinq fois l'usine dans sa vie, et sa vie a été courte, afin de retirer toutes les pousses impossibles qu'il pouvait y avoir dans les tuyauteries. Je ne parle pas des rejets dans le canal qui ont été un désastre écologique. (*Applaudissements*)

M. YVES BRAMOULLÉ : Ce sont des sujets qui seront abordés en détail dans l'étude d'impact dans les phases ultérieures du projet s'il est poursuivi. C'est une technologie complètement banale utilisée par des milliers d'usines dans le monde et cela marche à ma connaissance.

M. PIERRE SOYER : Et le sel, Monsieur, cela ne pose-t-il pas de problème.

M. YVES BRAMOULLÉ : Non, le fait qu'il y ait du sel dans l'eau de mer est pris en compte dans les études quand on conçoit des systèmes qui utilisent l'eau de mer.

MME LEROY, PRESIDENTE DE L'ASSOCIATION « ECOLOGIE POUR LE HAVRE » : Pour revenir un peu sur le problème du traitement de l'eau, nous avons ici l'exemple de la centrale thermique à charbon EDF. Je suis assez au courant des importantes difficultés qu'a eues cette centrale thermique parce qu'il y avait un envahissement par les moules dans son émissaire de rejets. On a cherché un tas de subtilités pour s'en débarrasser, l'eau de javel est bien sûr la première solution mais il y en a eu d'autres, comme changer l'heure à laquelle on envoyait l'eau de javel, changer de poison, etc., ce n'est pas simple du tout, c'est bien connu.

Comme on parle de réchauffement d'eau et d'autonomie énergétique, ici on va refroidir la mer avec des problèmes de biodiversité dans une zone assez riche. Dans les projets de ports méthaniers qui sont évoqués, il y en a un tout près d'une centrale nucléaire qui rejette beaucoup d'eau chaude, et qui pourrait servir à regazéifier le méthane. Je m'étonne aujourd'hui que vous nous disiez qu'il n'y aurait pas besoin de cogénération. Quand nous nous sommes vus, il y a quelques mois, vous aviez prévu une usine de cogénération et vous aviez prévu un refroidissement de l'eau de mer qui ne dépasserait pas -4°C et, apparemment, j'ai cru vous entendre dire un peu plus aujourd'hui.

Pour revenir strictement au problème de l'énergie et de l'autonomie énergétique. Tout le monde voudrait l'autonomie énergétique ! On nous parle électricité mais de l'électricité faite avec du gaz, ce n'est pas de l'autonomie énergétique puisqu'on achète ce gaz et de l'énergie électrique faite avec du nucléaire, alors là, on achète tout notre uranium hors de France ! L'autonomie énergétique due au nucléaire est un mythe.

Nous payons avec nos impôts les gens qui travaillent à l'ADEME, qui sont très compétents, qui font des bilans très sérieux sur la consommation de l'énergie en France, le bon usage, etc. Lisez les publications de l'ADEME où l'on vous dit que demain on peut utiliser 50% d'énergie électrique sans rien perdre de notre compétitivité, de notre confort, sans revenir à la bougie. Donc, il est possible d'économiser demain 50% de notre énergie électrique.

M. GUSTAVE DEFRANCE : Voilà une intervention sur la conception d'une politique de l'énergie, le maître d'ouvrage a-t-il des éléments à présenter ?

M. YVES BRAMOULLÉ : Effectivement, quand nous nous étions vus, nous étudions la solution de la cogénération car nous n'étions pas sûrs à l'époque de pouvoir installer des regazéificateurs à l'eau de mer qui puissent fonctionner 100% à l'eau de mer, donc 100% d'énergie inépuisable. La cogénération aurait été une solution moins nuisante que les simples brûleurs à gaz puisque la cogénération permet d'atteindre une meilleure efficacité énergétique dans le brûlage du gaz. A choisir entre une cogénération qui permet d'utiliser le gaz avec une bonne efficacité ou pas de combustion de gaz du tout, du point de vue impact

sur les émissions de CO₂, il est bien meilleur d'utiliser uniquement la chaleur de l'eau de mer.

Aujourd'hui, nous avons pris les précautions nécessaires auprès des constructeurs de ces appareils, de ces échangeurs à eau de mer, nous avons affiné un peu les études afin d'être certains que même en hiver nous pouvons regazéifier avec de l'eau de mer.

M. GUSTAVE DEFRANCE : Je propose que l'on reprenne les questions écrites.

M. BERNARD FERY : Deux questions intéressantes du point de vue du développement durable. La première (question 21) de M. William PEZEN : *On ne parle jamais des conséquences catastrophiques de l'extraction du gaz méthanier, ni des forages à l'hydrogène provoquant un désastre écologique et la migration de milliers de personnes. Cela vous laisse-t-il donc complètement froid ?*

Autre question très amont : *Malgré un investissement initial important, le transport du gaz naturel par gazoduc n'est-il pas plus économique à long terme et plus respectueux de l'environnement que le transport par bateaux ?*

M. YVES BRAMOULLÉ : Sur la première question, nous sommes un peu embarrassés pour répondre car cela sort du cadre des activités de GAZ DE NORMANDIE mais sur la question générale des impacts de l'exploration et de la production pétrolière et gazière, c'est un autre débat, je ne sais pas s'il faut s'étendre trop là-dessus car nous ne sommes pas les gens les plus compétents pour en parler, nous ne sommes pas producteurs d'hydrocarbures.

Sur la deuxième question qui touche de près à notre activité...

(commentaires dans la salle)

M. GUSTAVE DEFRANCE : C'est une question pertinente que vous avez posée concernant les techniques de forage.

UN INTERVENANT : Si je commence, en tant qu'entrepreneur, à développer un produit quelconque. Je fais une étude de marché sur les personnes qui vont me livrer les matières premières. Effectivement, on ne peut pas rester assis tranquillement dans notre monde où nous n'avons pas d'énergie, nous devons tout importer même si on le produit ici, les matières premières arrivent d'ailleurs. Le gaz est extrait en Sibérie, je ne sais pas si vous savez ce qui se passe là-bas, c'est extrêmement grave, des milliers de personnes sont délogées tous les jours, il y a des conditions de travail aberrantes, des gens qui meurent tous les jours et tout cela pour chauffer nos bâtiments, qui sont mal chauffés d'ailleurs. Nous ne pouvons pas être d'accord avec cela.

On veut avoir du gaz, je suis profondément contre, et j'aimerais bien que l'on parle de développement durable à ce sujet. J'avais d'ailleurs posé une question à Fécamp et on avait dit qu'on allait en parler lors de la réunion sur l'énergie ce qui n'a pas été fait du tout.

Si j'étais fournisseur d'énergie, j'aimerais quand même savoir d'où proviennent mes matières premières.

M. LUC POYER : C'est une excellente question, le GNL nous permet d'avoir accès à 2/3 des réserves de gaz qui ne sont pas accessibles dans des conditions économiques par gazoducs dans la limite des 4.000 km. Votre question va plus loin que cela, elle porte sur le développement durable. Il faut savoir que le GNL est justement la façon pour certains des pays producteurs de gaz, notamment le gaz associé à la production de pétrole, de valoriser ce gaz, sinon ce sont ces fameuses torches qui produisent en permanence, que vous voyez

à côté des plateformes off-shore au Nigeria et en Angola. Ces pays ont pris conscience du gaspillage et mettent en place des usines de liquéfaction pour le valoriser et l'envoyer beaucoup vers les Etats-Unis et, grâce à des projets comme GAZ DE NORMANDIE, également en Europe.

Si vous voulez poursuivre la conversation, nous avons avec nous Michel REMIEUX, conseiller GNL de la CIM, qui connaît très bien ce contexte des pays producteurs qui cherchent à valoriser le gaz associé au pétrole.

M. YVES BRAMOULLÉ : On peut ajouter que pour certains pays c'est aussi un problème de valorisation des ressources naturelles qu'ils possèdent, qui est leur problème. Les moyens qui sont mis en œuvre pour relier les pays producteurs et consommateurs dont le GNL fait partie ne sont pas à jeter au motif qu'il pourrait y avoir, effectivement dans certains cas et personne ne le conteste, des pratiques tout à fait répréhensibles en matière de production hydrocarbures comme cela peut arriver dans n'importe quelle activité et n'importe quel métier.

L'INTERVENANT PRECEDENT : Le gaz est avant tout une énergie fossile avec une durée jusqu'en 2050 de très courte durée. Aujourd'hui, avec les technologies que l'on possède, le discours du professeur m'a complètement atterré, allez aussi vite sur un sujet comme le solaire, la biomasse, la géothermie, en disant que ce sont des petites solutions ! Personnellement, je suis très fier de vivre dans mon coin, près de Fécamp, où 5 éoliennes fournissent l'électricité annuelle pour la moitié de la population de Fécamp. *(Applaudissements)*

Aujourd'hui, je dis non, nous n'avons pas besoin de gaz en France parce qu'on va certainement l'exporter. Dans notre petite Haute-Normandie, on a déjà deux centrales nucléaires qui nous font très mal sur notre côte et notre littoral, qu'allons-nous faire encore avec le gaz ?

M. LUC POYER : Le gaz est effectivement une énergie fossile mais c'est la plus écologique des énergies fossiles, les deux autres étant le charbon et le pétrole.

UN INTERVENANT : Non, je ne suis pas d'accord avec vous.

M. LUC POYER : Cela au sens qu'elle est la moins émettrice de CO₂. Sur la durée, les réserves trouvées de gaz naturel, elles sont évaluées à 70 ans par le Conseil mondial de l'Energie et c'est prouvé, et les réserves possibles sont supérieures à 130 ans selon CEDIGAZ qui est un organisme indépendant.

Quant à la troisième question sur l'éolien, vous avez dit que vous étiez très fier du développement des éoliennes, je suis très fier également de travailler dans une entreprise dont les actionnaires développent l'éolien. David LEMARQUIS, qui fait partie de l'équipe de développement de l'éolien de POWEO peut vous présenter en deux mots les études qu'il fait sur la Normandie.

UN INTERVENANT : C'est très bien mais j'ai une petite question...

M. GUSTAVE DEFRANCE : Attendez la réponse Monsieur ! Vous monopolisez la parole.

M. DAVID LEMARQUIS, POWEO : Au sein de POWEO, 25 collaborateurs travaillent sur le développement de la filière énergie renouvelable : biomasse, éolien, solaire. Je n'ai pas l'habitude de ce type de réunion mais lorsque je vais présenter des projets éoliens, c'est très loin d'être gagné pour l'assistance. L'éolien, en termes environnemental, c'est très bien, pas

de CO₂ mais, en revanche, pas mal de gens n'en veulent pas à côté de chez eux. (*Brouhahas dans la salle*)

Pour conclure, il n'y a pas de solution miracle, c'est un mixte énergétique sur lequel la France souhaite se baser. POWEO a sa place à jouer au sein de ce mixte énergétique pour résoudre du mieux qu'on peut la problématique de l'énergie qui se pose à nous dans ce nouveau siècle et ce n'est pas avec une seule filière que nous allons la résoudre. Ce n'est pas seulement avec le gaz, seulement avec l'éolien, mais avec l'ensemble de toutes les énergies dont nous disposons actuellement et avec les économies d'énergie également.

M. GUSTAVE DEFRANCE : Pour toujours passer de la salle aux questions posées par la salle, Mme AGUILA.

MME BENEDICTE AGUILA : Une nouvelle question (n°16) posée par M. Philippe GUISSOT relative à la notion d'intérêt général des émissions de CO₂ : « *Quand le groupe de travail Facteur 4 fait des recommandations pour diviser nos émissions de CO₂ par 4, peut-on encore parler d'intérêt général, de mettre en œuvre un projet qui s'appuie sur un scénario énergétique prévoyant 40% d'émissions de CO₂ supplémentaires d'ici 2030 ?* » (*Applaudissements*)

M. LUC POYER : Non, le projet ne s'appuie pas sur un scénario énergétique qui prévoit 40% d'émissions de CO₂ supplémentaires d'ici 2030. Le projet s'inscrit dans le développement de la consommation du gaz naturel en Europe, lequel en substitution d'hydrocarbures plus émetteurs de CO₂ comme le charbon et le pétrole.

M. GUSTAVE DEFRANCE : Est-ce qu'il ne s'agit des projets de centrales thermiques ?

M. DAVID LEMARQUIS : C'est un scénario énergétique élaboré par l'Agence internationale pour l'énergie qui, effectivement, comme nos amis chinois et indiens ont envie de se développer, prévoit qu'en 2030, malheureusement, le monde entier va émettre du CO₂ supplémentaire d'ici 2030. C'est pourquoi nous, pays développés, nous devons viser le Facteur 4 pour éviter la catastrophe. Les deux sont tout à fait compatibles.

M. GUILLAUME SIMON, DEVELOPPEUR EOLIEN, « VENT D'OUEST » : Avant la question, je voudrais partager deux convictions personnelles. La première c'est que l'éolien off-shore réserve de très fortes potentialités en France et cela sera très utile dans le cadre de l'objectif Facteur 4. Il n'y a qu'à regarder autour de nous, au Royaume Uni, au Danemark, en Allemagne, ce sont des centaines de mégawatts qui sont installés et des milliers de mégawatts en projet. Cela devient tout à fait significatif et l'Allemagne est passée en 5 ans de 6% d'énergie renouvelable à 14%. C'est quelque chose de possible.

La deuxième, c'est que les projets de développement durable doivent être aussi des projets citoyens qui sont ouverts en investissement pour les riverains comme cela se fait au Danemark et en Allemagne. (*Applaudissements*)

Cela fait quelques mois que j'étudie les possibilités de développement et j'ai décidé de relancer un projet éolien off-shore sur Antifer. Fort des avis favorables des habitants de Saint-Jouin-Bruneval, du maire de Saint-Jouin-Bruneval, de la Communauté de communes, d'un fort consensus local manifesté dans les réunions de débats participatifs précédents. C'est un projet qui sera ouvert à la participation des habitants proches qui peuvent prendre contact avec moi.

J'ai deux questions précises : le projet méthanier a-t-il un impact sur la possibilité de développer d'un tel projet éolien autour de l'extrémité de la digue ? Peut-on faire une place aux énergies renouvelables sur ce site ?

M. XAVIER DU PAYRAT : J'ai une question complémentaire de Laurence VEVE disant : *S'il s'agit de maîtriser et d'économiser de l'énergie, pourquoi avoir refusé l'éolien il y a deux ans sur le même site ? Pourquoi le gaz est-il moins dangereux que l'éolien ?*

M. YVES BRAMOULLÉ : Je laisserai la CIM répondre sur la dernière partie de la question concernant la raison pour laquelle le 1^{er} projet éolien ne s'est pas fait, GAZ DE NORMANDIE n'était pas là à l'époque.

Pour répondre à M. SIMON, il n'y a aucune incompatibilité de principe entre un terminal méthanier et des éoliennes. Par exemple à Zeebrugge et Bilbao, il y a à la fois des terminaux méthaniers et des éoliennes. C'est simplement, comme pour tout le reste, une question de distance de sécurité. Nous sommes tout à fait ouverts à ce qu'un opérateur quel qu'il soit développe un projet éolien à Antifer. La CIM a également son mot à dire car elle exploite aujourd'hui le terminal pétrolier existant. Nous souhaitons que vous puissiez nous contacter très rapidement pour qu'on puisse étudier les éventuelles interférences entre les projets le plus tôt possible car l'expérience montre que c'est la meilleure façon de ne pas partir dans des projets incompatibles.

M. GUSTAVE DEFRANCE : Nous allons donner la parole au représentant de la CIM.

M. CHRISTIAN CHES, GERANT DE LA CIM : Pour répondre à l'abandon des éoliennes du 1^{er} projet, la CIM n'a rien contre les éoliennes, bien au contraire, simplement le projet a été fait à l'extérieur sans nous associer à ce projet. Il nous a été présenté comme une installation d'éoliennes sur la digue, c'est-à-dire que les éoliennes devaient être plantées au niveau de la digue qui a été construite par remblais et que cela risquait de la déstructurer dans le temps avec l'effet de balan qui a la tige des éoliennes qui fait 80 mètres de haut.

Un projet off-shore, à l'extérieur, peut être envisagé. Nous l'avons étudié et nous pouvons le mettre à votre disposition si cela vous intéresse. Nous sommes pour toutes les énergies renouvelables en particulier.

M. ANDRE HOUDU, HABITANT DE SAINT-JOUIN-BRUNEVAL : J'aimerais poser une question à Mme TORDJMAN au niveau des besoins actuels français. Vous avez dit que 76% des Français utilisent le gaz, cela vient par gazoduc, par bateau à Fos et à Montoir, pouvez-vous me confirmer que ces deux terminaux vont bien plus que doubler le rapport en GNL ? S'il est déjà aujourd'hui à 76%, je pense effectivement qu'il y a surcapacité. Je rappelle que les grandes orientations de Sarkozy, c'est d'avoir un grand gazier, un grand électricien, un grand nucléaire. Il ne met que deux ports : Fos et Montoir.

D'après ce que j'ai compris, vous pomperiez l'eau pour regazéifier du côté de Bruneval vers le site protégé ?

M. YVES BRAMOULLÉ : Je vous corrige immédiatement, j'ai dit la digue de Bruneval parce que dans la topographie du port d'Antifer, la petite digue qui protège vers l'ouest le port de service s'appelle digue de Bruneval. Ce n'est pas moi qui l'ai baptisée comme cela. Ce n'est pas du côté de Bruneval qu'on pompe l'eau de mer, c'est de l'autre côté, de l'endroit où sont amarrés les remorqueurs quand il y a une escale de pétrolier.

M. ANDRE HOUDU : Je dirais à E.ON qu'il n'a pas parlé beaucoup, il est en partie propriétaire avec GDF du gazoduc qui vient de Russie et qui passe par l'Autriche. Il est quand même le 2^{ème} producteur de CO₂ avec 77,53 millions de tonnes de CO₂. *(applaudissements)*

MME FLORENCE TORDJMAN : Sur l'augmentation des capacités à court terme de la France en matière de terminaux GNL, je l'ai dit dans ma présentation, va être mis en service au

milieu de l'année prochaine le nouveau terminal méthanier de Fos-Cavaou situé sur la Méditerranée, pas très loin de l'actuel terminal méthanier de Fos-Tonkin. Ce terminal est la propriété des sociétés GAZ DE FRANCE et du Groupe TOTAL qui ont créé une société, Société du Terminal d'Exportation de Fos-Cavaou.

A l'heure actuelle, l'ensemble des capacités de ce nouveau terminal est déjà réservé à la fois par les deux sociétés que j'ai citées mais également en accord avec le Régulateur par principalement 4 autres sociétés qui se sont vues allouer les 10 % de capacité restante, dont la société EDF qui a pris la tête de ce consortium. En revanche, il n'y a pas encore d'autres projets d'extension confirmés de terminal méthanier en France. Il y a trois projets, celui d'Antifer dont nous parlons ce soir, celui de Verdon et de Dunkerque. Ces trois projets restent pour le ministère des projets, il n'y aucune décision d'investissement. Comme Messieurs POYER et BEIGBEDER l'ont dit, les décisions d'investissement seront prises par les responsables de ces sociétés le moment venu au vu des résultats des études techniques, économiques, environnementales qui seront faites dans les mois qui viennent.

En revanche, il y a également un projet d'extension du terminal de Montoir-de-Bretagne qui est la propriété de GAZ DE FRANCE. A ce stade, la décision d'investissement et d'augmentation de la capacité de ce terminal n'est pas prise. Il y a eu un appel à projet, manifestation d'intérêt, tentative de simulation des besoins du marché effectuée il y a quelques mois par le Groupe GAZ DE FRANCE. A ce stade, le Groupe GAZ DE FRANCE n'a pas encore pris sa décision d'investissement.

Je rappelle que compte tenu de l'ancienneté des terminaux actuels existants, particulièrement le terminal de Fos-Tonkin ainsi que celui de Montoir, ces installations devront donner lieu à une fermeture partielle, en tout cas un relookage de leurs capacités à moyen terme.

La France a-t-elle besoin de plus de gaz ? J'ai entendu cela à multiples reprises sous de multiples questions. Je souhaiterais dire très clairement que le rapport officiel, qui inclut l'ensemble des parties prenantes et des acteurs du domaine électrique qui a été rendu au Parlement il y a quelques mois, en matière de planification et de prévisions en investissements électriques, a identifié que d'ici 2015, pour satisfaire les besoins de la production française telle qu'elle est connue aujourd'hui, notamment les besoins de pointe, il faudra faire appel à des énergies complémentaires. Naturellement, les énergies renouvelables ont donc été identifiées, ciblées, des appels d'offres sont lancés par l'Etat pour développer l'éolien et la biomasse.

Sont également identifiés des besoins nouveaux, compte tenu des prix et des rendements en énergie, des prévisions d'installations de cycles combinés à gaz en France. A minima d'ici 2015, la nécessité, pour satisfaire nos besoins actuels de production électrique, d'identifier au moins 6 cycles combinés à gaz. Ce sont des prévisions qui ont été faites par l'ensemble des opérateurs selon les modèles naturellement de croissance de ces différentes énergies en tenant compte naturellement des scénarii importants et du respect des engagements internationaux de la France tant vis-à-vis du protocole de Kyoto que de la réduction de l'efficacité énergétique.

On ne vit pas dans un pays coupé de toutes ses frontières et il y a d'ores et déjà des besoins identifiés pour la France de nécessité d'augmentation de ses capacités d'importation. Il y a plusieurs moyens pour cela : augmenter les capacités à l'entrée sur nos gazoducs ou choisir d'augmenter nos capacités de projets de terminaux méthaniers. Ce sont des alternatives qui, du point de vue de la sécurité de l'approvisionnement, sont intéressantes et importantes à étudier.

M. ANDRE HOUDU : J'aurais voulu qu'on nous dise en milliards de mètres cubes quelles sont les ressources de Fos et de Montoir et ce qu'elles seront demain. Il est intéressant d'avoir des chiffres beaucoup plus que des paroles.

Quant à l'électricité en France, elle est assurée jusqu'en 2012 voir jusqu'en 2020.

M. XAVIER DU PAYRAT : Une question de M. AUBER : « *Parler du gaz en tant que diversité énergétique ne nous permet pas de nous affranchir de notre dépendance énergétique, existe-t-il d'autres alternatives ?* »

M. FRANÇOIS AUBER : Je crois savoir qu'il y a un partage de la production du gaz d'Antifer entre E.ON, Verbund et POWEO. J'aimerais savoir où ira chacun de ces tiers de production ? Allez-vous utiliser notre endroit en nous laissant gérer les risques et vendre sur votre marché ?

M. CHARLES BEIGBEDER : Pour POWEO, ce gaz est destiné à nos clients finaux qui sont des industriels, des PME et des particuliers et à nos centrales à cycles combinés à gaz en France. Mme TORDJMAN a dit que la France avait besoin d'au moins 6 cycles combinés à gaz, peut-être un peu plus, nous espérons bien que sur ces 6 cycles une partie sera des centrales POWEO. Nous en avons déjà une grosse en construction dans le Nord, c'est pour cela que nous avons besoin de ce gaz naturel.

M. PHILIPPE LAMBOLEY, DIRECTEUR FRANCE, E.ON RUHRGAS : Nous sommes une société faisant partie du Groupe E.ON, une société d'origine allemande active en électricité et en gaz mais participant à l'ouverture des marchés non seulement en Allemagne mais dans toute l'Europe. Nous avons en particulier décidé depuis plus de 4 ans, d'être un acteur très actif en France, nous vivons du gaz. Quand nous nous sommes intéressés au projet de terminal d'Antifer, c'était dans la vision d'approvisionner les clients que nous développons sur la France.

M. GUSTAVE DEFRANCE : Merci pour cette contribution d'E.ON. La parole est au Président OHREL pour rapporter.

M. ALAIN OHREL, PRESIDENT : Je ne vais pas allonger le propos autrement que pour vous dire, au moment de nous séparer, combien il y a lieu de vous féliciter tous autant que vous êtes pour cette participation au débat public et, par conséquent, à la mise en oeuvre de son objectif, quant à garantir la meilleure information réciproque propre à tous ceux qui vous entendent, la possibilité de mieux connaître les contours du projet dans toutes les perceptions que chacun peut en avoir. C'est ce qui me paraît important dans le débat public, c'est ce que nous avons dénommé en l'ouvrant, l'intelligence collective des situations, des données afférentes à ce problème.

Cela mérite ces félicitations que j'ai plaisir à vous redire au moment de vous donner rendez-vous pour la prochaine rencontre, c'est-à-dire celle du jeudi 11 octobre à Criquetot l'Esneval, puisque c'est le chef-lieu de la communauté de communes comprenant Saint-Jouin-Bruneval. Nous aurons donc là une réflexion ensemble et des informations échangées sur le terminal méthanier et les perspectives de développement économique au regard du contexte général, des documents que sont la Directive territoriale d'aménagement, les documents d'urbanisme, etc.

Je sais que vous êtes à même, puisque vous en avez apporté la démonstration, de continuer ce débat de façon accordée à son objectif, c'est-à-dire qu'au gré des étapes nous aurons une meilleure connaissance du projet sous tous ses aspects.

Au moment de nous séparer, j'ai plaisir à faire le constat de quelques acquis du débat de ce soir.

- Tout d'abord un rendez-vous pris entre GAZ DE NORMANDIE, la CIM et M. SIMON de Vent d'Ouest, entrepreneur éolien. J'ai trouvé intéressant que la perspective d'un contact soit ouverte aujourd'hui ici.
- La bonne connaissance que cette rencontre nous a permis d'avoir de la société maître d'ouvrage, GAZ DE NORMANDIE, et de ses actionnaires, y compris physique et personnelle que nous avons tous pu avoir d'eux à la faveur de cette rencontre.
- Je remarque pour ce problème particulier du pompage de l'eau de mer destinée au réchauffement du gaz liquide, qu'il y a là une problématique seulement esquissée qui a été renvoyée parce qu'elle mérite d'être approfondie à la réunion que spécifiquement nous consacrerons au problème de l'environnement
- Une autre question intéressante sur les conditions du pompage en amont de ce gaz naturel. Cela démontre que nous sommes dans une chaîne dont il n'y a pas de raison d'ignorer l'un des chaînons. C'est pourquoi, je pense que l'assemblée ayant été insuffisamment éclairée sur ce problème, nous pourrions peut-être, lors d'une prochaine séance, y revenir tout en sachant que ce n'est pas le cœur de notre sujet.

Mais ceci n'est dit que pour illustrer ce qui est essentiel, dont je vous félicite encore, car vous avez donné l'augure de ce que cela continuerait ainsi, c'est-à-dire votre compétence, votre qualité, votre talent à prendre et à donner à tous l'intelligence, cette « intelligence collective » des situations.

(Applaudissements)

(FIN DE LA REUNION : 21 H)